

Numéro sous la direction de  
Stéphanie Atkin, Marie Dumollard  
et Johanna Cardona

BULLETIN  
D'INFORMATION  
VOL. 19, NO 2  
AUTOMNE 2022

## Être jeune d'ailleurs à ici

### Les mobilités géographiques lors du passage à la vie adulte

#### STÉPHANIE ATKIN

Doctorante en sociologie de la jeunesse  
Institut national de la recherche scientifique

#### MARIE DUMOLLARD

Professeure adjointe à l'École de travail  
social  
Université de Montréal

#### JOHANNA CARDONA

Doctorante en études des populations  
Institut national de la recherche scientifique

La jeunesse est une construction sociale traversée par plusieurs enjeux biologiques, développementaux et sociaux au cœur des parcours biographiques (Longo, 2016), sans pour autant être une catégorie universelle (Quentel, 2012). Il s'agit d'un temps de la vie marqué de transitions dans les différentes sphères qui la composent (vie de couple et familiale, études, travail, etc.) (Galland, 2011) et d'un processus construit d'allers-retours dans et entre les sphères de la vie (ex. retour aux études après une première insertion en emploi, retour dans le nid familial après une première expérience de vie de couple). En sciences sociales, ces transitions sont abordées de manière plurielle : elles ne se déroulent pas toutes en même temps pour tou.te.s les

jeunes, ni dans le même ordre, dans les mêmes conditions ou le même contexte, ni avec les mêmes soutiens. Cela s'explique à la fois par la diversité des parcours de vie qui mettent en évidence la pluralité des expériences des jeunes et par les inégalités intragénérationnelles traversant cette catégorie d'âge (Longo et Van de Velde, 2018).

Cette période de transitions et d'expérimentation se réalise, de plus, de manière territorialisée (Alberio et al., 2019) et elle inclut des mobilités géographiques pour certains jeunes ou de l'immobilité géographique chez d'autres. Pour les premiers, acquérir une indépendance en quittant le nid familial, partir de son milieu d'origine pour accéder à une formation d'intérêt ou encore parfaire ses compétences professionnelles à l'étranger sont autant d'exemples d'expériences de mobilité, sans oublier ces jeunes qui vivent une migration forcée en raison des conditions sociopolitiques et socio-économiques difficiles dans leur pays d'origine. Pour les seconds, l'immobilité renvoie à des formes de vulnérabilité variées et à des inégales opportunités

#### ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO...

Stéphanie Atkin, Marie Dumollard et Johanna Cardona	1
Panélistes invités de la table ronde : Stéphane Carrier, Armelle Dugué, Charles Fleury, Aline Lechaume, Delphine Mercier	3
Clément Reversé	7
Marie-Ève Campbell	9
Olivier Jean	13
Frédérique Moisan	15
Flavie Le Bayon	18
Capucine Coustere	20
Stéphanie Atkin et María Eugenia Longo	23
Cléo Marmié	25
Janie Dolan	29

d'accès à la mobilité, tout comme à des choix volontaires d'ancrage identitaire dans les territoires d'appartenance. En ce sens, l'immobilité géographique peut être tout autant source d'épanouissement et vectrice d'expériences d'autonomie.

Tout comme la jeunesse, la mobilité géographique peut elle aussi être abordée comme un processus (Atkin et Longo, 2022), « linéaire, circulaire et multidirectionnel » (Organisation internationale pour les migrations, 2006). D'ailleurs, elle se compose de réversibilités, d'un cumul d'apprentissages, mais aussi de bifurcations, de ruptures et de tensions (Flipo, 2013). Entre les aspirations de la personne qui est (im)mobile et l'environnement dans lequel elle (ne) circule (pas), des événements peuvent amorcer l'évolution, l'adaptation ou la réorientation du projet de départ. En outre, alors même qu'il existe plusieurs jeunesses, les mobilités géographiques sont elles aussi plurielles et renvoient à des réalités et à des enjeux variés selon les jeunes (Mercier et al., 2022).

L'objectif de la deuxième édition du Colloque interuniversitaire sur la jeunesse (CIJ) était justement d'articuler et de replacer les réflexions sur les (im)mobilités géographiques dans celles portant sur les jeunesses et la transition vers l'âge adulte. Il invitait à discuter collectivement des formes de (d') (im)mobilités géographiques pendant cette période de la vie et à interroger leur rôle et leur poids dans les transitions au cœur du passage à la vie adulte. Intitulé « Être jeune d'ailleurs à ici. Les mobilités géographiques lors du passage à la vie adulte », l'événement s'est tenu en ligne les 3 et 4 juin 2021.

Ce numéro rassemble un résumé de la table ronde d'ouverture, « Les (im)mobilités géographiques lors du passage à la vie adulte en contexte pandémique », et plusieurs contributions présentées lors de ce colloque, réparties en trois panels thématiques. Le premier « Être mobile ici » traitait de l'immobilité géographique en abordant

le choix de rester en région pour des jeunes ruraux Québécois (voir Marie-Ève Campbell) et le rapport à l'espace de jeunes ruraux populaires en France (voir Clément Reversé). Le panel « Partir ailleurs pour s'insérer en emploi » rassemblait des contributions traitant de l'insertion économique de jeunes qualifiés dans les régions québécoises (voir Olivier Jean et Frédérique Moisan), de jeunes migrants temporaires au Québec (voir Capucine Coustere) et de jeunes docteurs aspirant à une carrière académique en France (voir Flavie Le Bayon). Celui intitulé « S'ajuster à un nouvel ici » relevait enfin la pluralité des défis et des expériences de la mobilité géographique auxquels sont confrontés une diversité de jeunes, comme les jeunes immigrants récents au Québec (voir Stéphanie Atkin et María Eugenia Longo) et les jeunes catégorisés comme « mineurs non accompagnés » au Maroc (voir Cléo Marmié), en plus des dispositifs de soutien à la mobilité géographique des jeunes au Québec (voir Janie Dolan Cake et al.).

Les articles de ce numéro se rejoignent autour de trois contributions. Ils témoignent tout d'abord de l'ambivalence des (im)mobilités géographiques des jeunes dans leurs parcours pluriels et en construction : opportunités d'un côté (avoir un nouvel emploi, acquérir de nouvelles compétences, élargir leur réseau social, etc.), de l'autre des contraintes diverses (composer avec les enjeux d'être un mineur catégorisé comme « non accompagné », être seul dans un contexte inconnu, etc.). Les articles soulignent par ailleurs le fait que les jeunes déploient diverses stratégies pour s'adapter au contexte dans lequel leurs (im)mobilités s'inscrivent (inscrire leur mobilité locale ou internationale dans leur parcours d'insertion pro-

fessionnelle; surjouer la minorité et/ou l'âge adulte pour ne pas compromettre leur parcours migratoire, etc.). Certains bénéficient des divers dispositifs de soutien à la mobilité, d'attraction et de rétention dans les régions québécoises pour surmonter les défis qu'ils rencontrent dans leur parcours. Enfin, les articles invitent à renouveler les façons d'aborder les (im)mobilités géographiques pendant la jeunesse. D'une part, elles s'ajoutent aux transitions qui marquent le passage à la vie adulte parce qu'elles génèrent des expériences propices à l'acquisition de l'autonomie et de l'indépendance. D'autre part, elles provoquent, et parfois accélèrent (ou ralentissent) des transitions plus typiques du passage à la vie adulte, comme la décohabitation familiale, la poursuite des études postsecondaires ou encore l'insertion dans un premier emploi spécialisé.

En somme, ce bulletin offre l'occasion de présenter diverses recherches et des dispositifs autour des (im)mobilités géographiques des jeunes, élargissant les réflexions sur les enjeux rencontrés lors de la transition vers l'âge adulte.

## Références

- Alberio M., Longo M.E. et Vultur M. (2019). Une jeunesse territorialisée. *Revue Jeunes et société*. 4(2)7-28.
- Atkin, S. et Longo M. E. (2022). Grandir dans la mobilité géographique. Le cas de jeunes immigrants récents au Québec. *Hommes & Migrations*, 1336, janvier-mars.
- Flipo, A. (2013). Mobilité et passage à l'âge adulte. Itinéraires de migrants intra-européens. *Agora débats/jeunesses* 3(65), 23-35.
- Galland, O. (2011). *Sociologie de la jeunesse* (5<sup>e</sup> éd.). Armand Collin.
- Longo, M. E. (2016). L'âge éphémère : les définitions de la jeunesse à la lumière du temps. *Revue Jeunes et Société*, 1(1), 5-24.

Longo, M. E. et Van de Velde, C. (2018). Inégalités, politiques de jeunesse et territoires. *Bulletin Jeunes et Société*, 15(1), 12.

Mercier, D., Bélanger, D., El Miri, M. et Atkin, S. (2022). Introduction : Ces jeunes qui migrent au Canada, *Hommes & Migrations*, 1336, janvier-mars.

Organisation internationale pour les migrations. (2006). *Une mobilité accrue appelle à repenser les politiques d'intégration*.

<https://www.iom.int/fr/statements/une-mobilite-mondiale-accrue-appelle-repenser-les-politiques-dintegration>

Quentel, J. (2012). Une approche anthropologique de l'adolescence. *Dialogue*, 198, 9-1.

## Table ronde : Les (im)mobilités géographiques lors du passage à la vie adulte en contexte de pandémie

**Autour de la table ronde :**

### **CHARLES FLEURY**

Professeur titulaire au département des relations industrielles  
Université Laval

### **STÉPHANE CARRIER**

Directeur général adjoint  
Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ)

### **ARMELLE DUGUÉ**

Directrice générale déléguée  
Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

### **ALINE LECHAUME**

Professeure au département des relations industrielles  
Université Laval

### **DELPHINE MERCIER**

Directrice de recherche  
Centre national de la recherche scientifique

Synthèse de la discussion par : Marie Dumollard (Université de Montréal), Stéphanie Atkin (Institut national de la recherche scientifique) et Johanna Cardona (Institut national de la recherche scientifique)

Organisée et tenue dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la table ronde d'ouverture de la deuxième édition du Colloque interuniversitaire sur la jeunesse a été l'occasion de questionner les (im)mobilités géographiques des jeunes pendant cette période particulière. Entre l'imprévu, l'instabilité et l'adaptation à cette situation pandémique, les panélistes ont soulevé les défis d'une telle crise et la pertinence

de réfléchir et discuter des difficultés vécues par les jeunes, ainsi que des pistes de solutions à envisager. Plusieurs extraits de la discussion, animée par Charles Fleury, sont ici rapportés afin d'apporter une réflexion contextualisée sur les enjeux d'(im)mobilités géographiques des jeunes en période de crise.

**Charles Fleury : Considérez-vous que la pandémie a ralenti ou accéléré la mobilité, l'immobilité des jeunes et qu'est-ce que cela implique, selon vous, pour le parcours des jeunes adultes?**

**Stéphane Carrier :** Je pense qu'indéniablement, on doit dire que la pandémie a ralenti la mobilité des jeunes avec des conséquences importantes, et ce, peu importe leur projet ou leur statut. Pour les clientèles étudiantes avec lesquelles on travaille, on a vu des sessions d'études à l'étranger, des stages pratiques en milieu de travail [...], des séjours de recherche annulés [...]. Pour les jeunes entrepreneurs, ce sont des séjours en incubateurs ou accélérateurs d'entreprise ou des missions de prospection qui ont été annulés, ou des projets de démarrage ou d'expansion d'entreprise revus ou réarticulés [...]. Tous les secteurs ont été touchés. Pour les jeunes plus éloignés du marché du travail ou des milieux académiques, ça a été des projets d'insertion socioprofessionnelle annulés, des projets de persévérance scolaire avortés, avec

de lourdes conséquences pour ces jeunes déjà fragilisés. Pour les jeunes engagés socialement, ça a été l'annulation de leurs projets d'action citoyenne ou d'utilité collective sur le terrain. Donc, globalement, la conséquence la plus importante a été le report d'une partie des activités prévues, anticipées ou rêvées par ces jeunes, et donc un prolongement indéniable de la période moratoire avant l'entrée à la vie adulte.

**Armelle Dugué :** Pour l'OFQJ, le 13 mars 2020 a marqué un coup d'arrêt à l'ensemble des programmes, et ça a été sans appel. [...] Les consignes du gouvernement français ont été de faire rentrer immédiatement tous les jeunes en mobilité internationale, et tous ne le comprenaient pas forcément, notamment ceux qui se sentaient bien au Québec, au Canada ou ailleurs. Peut-être que ce sentiment de pandémie, de risque est arrivé plus tôt en Europe et les individus qui étaient au Québec nous disaient fréquemment : « Mais non, nous ne souhaitons pas rentrer. On est bien, on ne risque rien ». [...] Et puis il y a aussi ceux qui voulaient absolument partir en mobilité : « J'ai mes projets, tout est ficelé, je pars dans deux jours, je pars dans une semaine. C'est le projet de ma vie, je veux partir ».

Nous étions vraiment dans une situation très complexe vis-à-vis de la jeunesse, avec tous les projets annulés, reportés,

les rêves de ces jeunes qui, pour certains, pensaient que leur vie était brisée dans l'élan d'avenir. Il s'agit de projets qui, comme on le sait, se préparent pendant des mois pour obtenir des autorisations légales, pour identifier le financement, les lieux de stages, etc. [...]. Donc, l'OFQJ a dû faire preuve de beaucoup de pédagogie, expliquer que ce n'était qu'un décalage dans le temps, qu'il fallait capitaliser, qu'il fallait vraiment en profiter pour bonifier le projet, l'adapter, mener des réflexions approfondies, qu'il y avait énormément d'outils numériques mis à disposition pour continuer les démarches.

**Charles Fleury : Savons-nous déjà des choses sur le sujet en termes de recherche?**

« la pandémie a ralenti la mobilité des jeunes avec des conséquences importantes, et ce, peu importe leur projet ou leur statut. »

- *Stéphane Carrier*

**Aline Lechaume :** Il y a eu des formes d'injonction à l'immobilité en raison de la pandémie. Je le vois à trois niveaux. Bien sûr, un ralentissement de la mobilité géographique des jeunes aux niveaux tant régional, national qu'international avec toutes les mesures de confinement, les couvre-feux, la fermeture des frontières, l'arrêt de l'enseignement en présentiel, ou encore la fermeture des institutions scolaires et universitaires. Je pense également aux pertes d'emploi ou au maintien en emploi des jeunes dans des secteurs d'activités où ils pouvaient être surexposés aux risques de contracter la Covid. Tout cela a aussi entraîné de l'insécurité financière, une précarité liée au statut migratoire, notamment pour les étudiants

internationaux, l'allongement des délais administratifs, des incertitudes, de l'isolement, du stress, de l'anxiété chez nos étudiants.

En parallèle, il y a peut-être eu aussi une augmentation de certaines formes de mobilité virtuelle. Avec la fermeture des frontières autant politiques que géographiques, les confinements ont permis certaines formes d'abolition des frontières institutionnelles, des rapprochements formels et informels, le développement de réseaux de solidarité internationale, avec parfois des résultats inattendus.

L'effet sur les parcours, je dirais que pour l'instant, il est sûrement trop tôt pour se prononcer. [...] En regardant les données de Statistique Canada pour le Québec, le Canada et les répercussions de la pandémie sur l'emploi, c'est sûr que ça peut se faire sentir sur plusieurs années, que ces pertes d'emplois et de revenus associés à ces emplois pourraient engendrer une moindre capacité, notamment des diplômés, à rembourser leurs dettes. Ça pourrait être associé à des problèmes de santé mentale. Également le fait qu'une certaine proportion des jeunes pourraient avoir fait le choix définitif du travail plutôt que de la poursuite de leurs études.

Tous ces facteurs-là pourraient entraîner des bifurcations dans les parcours des jeunes, se traduire par certaines formes de mobilité descendante, si on parle de revenus à long terme ou d'immobilité géographique. Parce qu'il ne faut pas oublier non plus que la mobilité, dans bien des cas, demeure une certaine forme de privilège puisque pour bouger, il faut en avoir les moyens, que ce soit en termes financiers, de réseau ou encore d'agentivité.

**Delphine Mercier :** Ma première réponse à cette question est que ça a invisibilisé les jeunes et ça les a rendus « inutiles ». Je parle pour la France, c'est-

à-dire qu'on leur a dit, grosso modo, qu'on n'avait pas besoin d'eux, y compris pour organiser la solidarité au sein de notre pays.

Ensuite, ça a rendu visibles de nouveau des inégalités flagrantes entre ceux qui ont des ressources et ceux qui n'en ont pas, surtout en termes d'accès au marché du travail, puisqu'en général les jeunes qui ont des ressources plus faibles occupent toutes les places « interstitielles » dans notre société : le remplaçant saisonnier (restauration, bar, magasin, etc.), le livreur, le baby-sitter, etc. Cela montre que la France est une société peu flexible, c'est-à-dire que les questions de travail informel qui existent dans beaucoup de pays, notamment en Amérique, ne sont pas aussi imbriquées dans notre système formel. Cela a empêché, par une bureaucratisation trop importante de notre société, une mobilisation des jeunes qui aurait pu leur permettre d'être utiles et visibles. On a eu peur de la jeunesse; en résumé, on ne lui a pas fait confiance.

« [la pandémie] a rendu visibles de nouveau des inégalités flagrantes entre ceux qui ont des ressources et ceux qui n'en ont pas, surtout en termes d'accès au marché du travail. »

- *Delphine Mercier*

**Charles Fleury: Comment les institutions publiques ont réagi et se sont adaptées au contexte de la pandémie, et quelles sont les influences des décisions des organisations, des programmes, des dispositifs qui ont été mis en place sur la mobilité et sur le parcours des jeunes adultes?**

**Stéphane Carrier :** Dans le contexte de restriction à la mobilité, LOJIQ souhaitait avant tout adapter son offre de services et continuer à offrir des opportunités à la jeunesse du Québec, quoique sans mobilité et sous de nouvelles formes d'intervention. Il a été pour nous important de compléter notre offre de services en explorant les possibilités offertes par le numérique et les outils technologiques. Concrètement, cette offre s'est déclinée principalement sous trois formes [...] : des projets de formation à distance ou en virtuel qui soutiennent des jeunes inscrits dans des formations en ligne ou recevant du *coaching* par des organismes d'accompagnement, ou des projets qui offrent une aide pour que certains puissent dispenser des formations à d'autres jeunes ou des personnes de la société civile; des projets d'expérience professionnelle, de travail ou d'engagement par le numérique, que ce soit pour des offres de stages pratiques en télétravail [...] ; des initiatives virtuelles de type webinaires, balados, cocréations artistiques en ligne ou des projets de volontariat en virtuel.

Aussi, on a permis la réalisation de projets d'expérience de travail et d'engagement sur le terrain pour la réalisation d'activités dans un contexte local ou régional, tels que des stages au sein d'organisations internationales au Québec ou encore des stages pratiques en milieu de travail en région dans des secteurs plus vulnérables. Cela visait à placer des jeunes dans l'action [...] et à nous permettre de maintenir le contact avec nos anciens et futurs participants qui continuent d'interagir avec les Offices.

**Armelle Dugué :** [...] Après avoir géré l'urgence avec tous les jeunes qui étaient en mobilité ou ceux qui allaient partir, l'OFQJ a mené avec ses homologues québécois des réflexions pour adapter ses programmes. Beaucoup d'opportunités étaient déjà présentes en

ligne, mais il a fallu adapter le discours, expliquer les atouts des nouvelles opportunités, toujours garder le lien parce que les candidats voulaient avoir des informations sur les délais de réouverture des programmes. Dans le contexte, nous ne pouvions apporter aucune réponse, mais il fallait toujours rester dans une attitude positive.

Nous avons eu un dialogue constant avec les partenaires avec lesquels nous travaillons pour faire évoluer nos programmes. Nous avons adapté les stages étudiants à des bourses de mobilité pour des téléstages. [...] Nous

« Finalement, ce que l'on n'imaginait pas avant est devenu possible. Dans l'urgence, nous avons vraiment inventé des solutions, [...] notamment par rapport aux financements. »

- Armelle Dugué

avons lancé un appel à projets, « Relance Jeunesse 2021 », avec la possibilité pour des partenaires français et québécois de développer des partenariats pluriannuels dans de nouveaux secteurs pour les 18-35 ans les plus éloignés du marché de l'emploi ou de la mobilité et d'obtenir des financements complémentaires.

Finalement, ce que l'on n'imaginait pas avant est devenu possible. Dans l'urgence, nous avons vraiment inventé des solutions [...] notamment par rapport aux financements. Cette démarche s'inscrit également dans le cadre du plan *France relance*, avec le programme « Un jeune, une solution » proposé à l'été 2020 [...]. Nous avons ainsi proposé des stages, des formations, du

volontariat, des aides financières pour les jeunes plus en difficulté, de l'accompagnement avec des parcours adaptés, pour inciter à aller vers les secteurs porteurs d'avenir.

**Aline Lechaume :** Vous avez déjà évoqué beaucoup de choses et j'en vois encore deux importantes. Il y a eu dans un premier temps, dans les réactions et adaptations, beaucoup d'argent débloqué; mais en même temps, évidemment, un évènement soudain auquel on n'était absolument pas préparé. Il a fallu réagir dans le cas d'un bouleversement total. [...] On a, pour reprendre une formule qu'on a beaucoup entendue, construit l'avion en plein vol. Je vois que ça a exacerbé peut-être la désarticulation, parfois le manque d'arrimage qu'il peut y avoir entre la conception des politiques et programmes et leur mise en œuvre. [...] On n'a pas eu le temps de consulter, on a réagi nécessairement rapidement, donc pas toujours adéquatement.

Si je prends l'exemple du Québec, pour les étudiants internationaux, à plusieurs égards ils ont été les grands perdants parmi les grands perdants de la prestation canadienne d'urgence, en raison notamment des conditions d'admissibilité au programme. Et puis, ils étaient aussi *de facto* exclus de la prestation canadienne pour étudiants. Mais en parallèle, il y a eu toute une adaptation aussi du système scolaire et du système d'enseignement à distance, ce qui a permis que les étudiants internationaux soient autorisés à être inscrits dans des institutions scolaires, sans être physiquement présents sur le sol canadien. Je me permets quand même de m'interroger : est-ce que c'était vraiment pour répondre aux besoins des étudiants ou pour ne pas perdre cette clientèle qui est un apport financier extrêmement important pour les institutions universitaires canadiennes? Si on sort du seul contexte québécois, je pense qu'on doit se



questionner sur l'effet des décisions institutionnelles prises pendant la pandémie à long terme, puis sur les éventuels bouleversements structurels que ça a pu avoir. Je pense à deux petits exemples sur les liens entre mobilité et précarité, qui sont diamétralement opposés, mais qui me semblent montrer l'exacerbation des inégalités dans la mobilité.

Le premier, c'est sur les mobilités de refuge. Les confinements et les couvre-feux ont entraîné dans plusieurs pays des pertes importantes pour beaucoup de jeunes, notamment ceux qui vivent de l'économie informelle ou qui sont journaliers. Ça les a poussés vers la mobilité d'exil et on en voit des exemples tous les jours actuellement. Je pense à la Tunisie, au Maroc, à la Colombie, au Venezuela. Complètement à l'autre bout du spectre, on retrouve le développement du télétravail pour des emplois hautement qualifiés, ce qui montre qu'on peut se former ou travailler de n'importe où. [...] Et on pourrait avoir là des répercussions importantes sur la mobilité des jeunes, sur leurs choix, sur leurs stratégies de mobilité. Donc, on a vraiment des exemples d'inégalités exacerbées sur ces parcours éventuels de mobilité des jeunes, liées aux décisions institutionnelles pendant la pandémie.

**Delphine Mercier :** Je me permets de renverser la perspective, c'est-à-dire que le paradigme en France qui permet de penser la mobilité agit à l'inverse de celui que vous mobilisez au Québec et au Canada, ou dans les pays ouverts à la migration. En France, une première distinction s'opère que je vais résumer rapidement par : « la mobilité, c'est pour les qualifiés, les riches; la migration, c'est pour les pauvres ». Ceci implique qu'on ne pense pas ensemble et réciproquement la mobilité/migration des jeunes Français et des jeunes qui viennent en France.

Par conséquent, toute la jeunesse entrante, à partir du moment où elle vient d'Afrique en particulier, est pensée comme une population qui se déplace pour avoir des papiers et rien d'autre. On n'estime même pas qu'elle puisse apporter quelque chose dans notre société, ce qui implique qu'on l'oblige à devenir illégale. D'un autre côté, les migrants français dans le monde sont pensés comme des mobiles, des touristes, des qualifiés. Ils deviennent souvent les futurs ambassadeurs symboliques du pays dans lequel ils ont exercé leurs mobilités. Pendant la pandémie, en France, les jeunes ayant été mis de façon autoritaire « assignés à résidence » sont réapparus sur la scène sociale suite aux suicides successifs de plusieurs jeunes début janvier 2021. Dans la panique générale, les institutions et, en particulier le gouvernement, a mis en place des dispositifs financiers (cantine gratuite, consultations chez des psychologues gratuites) basés sur la simple idée de combler la précarité dans laquelle certains étaient tombés (sans étude, sans travail, sans job, sans soutien, etc.). Cette crise de la pandémie qui aurait permis de constituer une expérience, y compris une expérience de la solidarité, est devenue pour les jeunes une crise dans laquelle ils ont été nommés absents.

**Charles Fleury :** Pour terminer, la mobilité peut-elle être reportée éternellement dans le parcours de jeunesse? Ou est-ce que ce n'est pas une génération qui risque d'être sacrifiée sur son parcours de mobilité? Je pense qu'on sait tous que la situation va se rétablir, mais est-ce qu'il sera trop tard? Est-ce juste une certaine jeunesse qui n'est peut-être pas la plus privilégiée qui va être un peu sacrifiée?

**Stéphane Carrier :** Ce qu'on a fait, puis ce que nos homologues à Paris et au Bureau international jeunesse en Communauté française de Belgique ont fait aussi, c'est de repenser l'accessibilité à nos pro-

grammes de mobilité pour les jeunes. Le virtuel nous a permis d'aller chercher, toucher des jeunes qu'on ne touchait pas dans nos programmes de mobilité pour des questions financières, des questions d'organisation de séjours ou de temps à octroyer à une mobilité. Du côté québécois, on a développé tout un travail auprès, notamment, des jeunes vivant en situation de handicap, des jeunes issus des communautés autochtones, des jeunes de la relève en recherche, des jeunes de la relève agricole, des jeunes des communautés culturelles minoritaires, des jeunes de la diversité, et ce afin qu'ils puissent avoir accès plus facilement à notre dispositif de mobilité jeunesse.

« la pandémie a mis au jour ce qui était largement invisibilisé dans les parcours des jeunes jusqu'à présent : cette mobilité et migration à deux, trois, quatre vitesses. »

- Aline Lechaume

**Aline Lechaume :** Je pense qu'il y a une réflexion importante à faire pour repenser à la fois jeunesse, mobilité, migration, enseignement supérieur, toutes ces expériences-là. Le débat a commencé aussi à se faire au Québec, dans l'ensemble du Canada, sur cet équilibre à trouver dans le recrutement des étudiants internationaux qui représentent une part tellement importante du financement des universités. Mais il s'agit également de voir comment on les intègre pleinement, dans le meilleur sens du terme de l'intégration, dans nos institutions et pas seulement comme une clientèle qui paye des frais de scolarité faramineux dans

bien des cas, au-delà des ententes internationales. Repenser cette question entre mobilité et immigration est absolument fondamental, et la

pandémie a juste mis au jour ce qui était largement invisibilisé dans les parcours des jeunes jusqu'à présent : cette mobilité et migration à deux, trois,

quatre vitesses. En bref, la pandémie a dévoilé toutes ces inégalités.



## PODCAST | Les mobilités géographiques lors du passage à la vie adulte

Les mobilités géographiques lors du passage à la vie adulte • Jun 29, 2021



Cliquer ici pour écouter le podcast



Partager

00:01

1:06:44

## Mobiles... dans le coin : les jeunes ruraux populaires face à la mobilité contemporaine

### CLÉMENT REVERSÉ

Docteur en sociologie

Centre Émile Durkheim, Université de Bordeaux

Aujourd'hui l'âge adulte n'est plus un statut imprescriptible, mais une épreuve et une condition d'une grande instabilité. Il est composé d'allers-retours entre le statut de « jeune » et celui d'« adulte » chez des individus devant faire face, depuis la fin des Trente Glorieuses, à une dégradation des conditions d'insertion et surtout de stabilisation sur le marché de l'emploi (Dubet et Duru-Bellat, 2020). Alors que le marché de l'emploi des jeunes se dégrade et que le niveau de diplôme ne cesse d'augmenter, la jeunesse tend à devenir une période d'exploration et surtout de mobilité. La société dans son ensemble semble prôner la mobilité des Hommes, des marchandises, des capitaux et des connaissances, dans ce que Urry (2005) nomme une véritable « société de la mobilité ». Pour les jeunes, la mobilité semble permettre à la fois l'affirmation de soi et son autonomisation progressive en tant qu'individus (Zaffran, 2016), mais aussi la promesse d'une meilleure

condition professionnelle et financière (François, 2010).

Qu'en est-il alors des jeunes vivant dans des espaces sociaux et géographiques impliquant généralement une certaine immobilité – pour reprendre les termes de Renahy (2005) – « dans le coin »? En nous reposant sur une recherche compréhensive de trois ans menée auprès de 100 jeunes et 24 personnes responsables de leur insertion et formation au sein de la région de Nouvelle-Aquitaine (France), nous souhaitons comprendre le rapport à l'espace de jeunes issus des milieux populaires vivant dans des territoires à faible densité de population, qualifiés de « ruraux ». Cette recherche repose sur des entretiens semi-directifs et des observations actives en insistant sur l'aspect compréhensif de l'analyse des expériences de ces jeunes.

De nombreux jeunes ruraux partent faire leurs études supérieures en ville et ne reviennent généralement pas (Gambino, 2008; Coquard, 2019) puisque l'emploi concerné par leurs études est généralement concordant avec

l'espace urbain (Bel et Berthet, 2011). Pour d'autres faisant généralement des études plus courtes dans des lycées professionnels ou des centres de formation proches, de telles mobilités ne les concernent pas et ils souhaitent

« Les espaces ruraux contemporains ne sont pas détachés des mutations globales de l'emploi et de l'économie. »

généralement s'insérer professionnellement « dans le coin ». Nombreux sont ceux affirmant vouloir malgré tout partir d'ici et disant en avoir marre. Partir est souvent présent dans le discours de ces jeunes qui souhaitent prouver leur indépendance et leur autonomie, qui plus est alors que les conditions de l'insertion professionnelle chez les jeunes les moins qualifiés se dégradent : *J'ai une maman poule un peu, donc partir et me débrouiller ça serait être libre et lui montrer à elle aussi.* (Aurore, 25 ans, en

service civique). Le fait de partir est motivé par deux éléments : la croyance en une meilleure condition d'emploi, dans un ailleurs souvent flou, et la volonté de faire preuve de ses capacités à acquérir, par soi-même, le statut d'adulte indépendant. En réalité, les mobilités larges, c'est-à-dire les déménagements lointains, sont très rares chez les jeunes des milieux populaires des espaces ruraux puisqu'elles impliquent un fort risque. Partir signifierait se distancier du *filet de sécurité* que représente la famille, d'autant plus dans le modèle familialiste français où les aides sociales et économiques des jeunes passent par la solidarité familiale (Van de Velde, 2016). Ces jeunes n'ont bien souvent tout simplement pas les moyens de tels déplacements et leur immobilité est souvent renforcée par un rapport de proximité à la famille intense chez les classes populaires (Schwartz, 1990) : *Je reste surtout pour eux, je suis très famille alors donc forcément, je partirai jamais trop loin* (Manon, 23 ans, intérimaire).

Pour autant, peut-on réellement qualifier ces jeunes d'« immobiles » ? Si ces jeunes ne quittent pas leur lieu de vie pour leurs études ou l'emploi (certains n'ont d'ailleurs jamais quitté la région ou bien même leur département de naissance), ils sont en réalité marqués par une hypermobilité locale qui les place entièrement dans la « société de la mobilité » mondialisée d'aujourd'hui (Urry, 2005). En effet, les espaces ruraux contemporains ne sont pas détachés des mutations globales de l'emploi et de l'économie. En ce sens, la fragilisation de l'emploi des jeunes, son instabilité croissante ou bien encore l'inflation du niveau de diplôme (Dubet et Duru-Bellat, 2020) marquent tout autant les expériences de vie des jeunes ruraux issus des classes populaires que le reste de la jeunesse. Ils doivent faire face à un étiolement de l'emploi peu qualifié à la fois sur le plan spatial et sur le plan temporel. En d'autres termes, ces

jeunes, avec souvent un niveau de qualification faible, doivent s'insérer à des postes occupés sur des durées de plus en plus courtes (et donc instables) et épars au sein de leur espace de vie local. La plupart des jeunes rencontrés ne croient plus en un contrat à durée indéterminée proche de leur lieu de vie : il s'agit plutôt d'*un joli rêve, mais juste un rêve* (Stephen, 20 ans, sans activité).

Ainsi, bien plus que le niveau de diplôme, c'est la disponibilité et la capacité de mobilité autonome qui sont de véritables facteurs de discrimination à l'embauche pour ces jeunes vivant dans des espaces marqués par l'éloignement spatial. En ce sens, la voiture devient pour eux une véritable ressource émancipatrice (Crawford, 2021) : *La voiture c'est le mieux, c'est la liberté un peu en fait* (Thomas, 18 ans, en reprise de

« La voiture devient pour eux une véritable ressource émancipatrice. »

formation). Là où l'emploi pouvait encore être accessible de manière locale et stable en milieu rural populaire jusque dans les années 1980, la fragmentation spatiale de l'emploi peu qualifié pousse vers une centralité de la voiture dans l'insertion professionnelle. Notons à titre d'exemple que chez les jeunes ruraux sortant avec un certificat d'aptitude professionnelle (CAP), 45 % de ceux avec une voiture sont en emploi contre seulement 19 % chez ceux n'en ayant pas (Bouquet, 2018). La mobilité automobile implique des coûts (financer son permis de conduire, acheter une voiture, payer l'essence, etc.) qui ne sont pas toujours accessibles pour une population fréquemment marquée par une précarité monétaire.

Les jeunes ruraux de milieux populaires sont ainsi bien loin des représentations

folkloristes que l'on rattache à l'immobilisme. Ils sont au contraire bien inscrits dans la « société de la mobilité » qui les amène à devoir de plus en plus bouger afin de devenir (et rester) adulte. Cette mobilité, de plus en plus présente chez les jeunes, peut ainsi, selon les ressources de chacun, être « source de prestige et de pouvoir, ou de privation et de souffrance » (Urry, 2005. p. 29) qui convient d'être prise en compte par les politiques publiques contemporaines.

## Références

Bel, M. et Berthet, T. (2009). Proximité et relation emploi-formation : Au carrefour des disciplines. *Espaces et sociétés*, 1-2(136-137), p. 33-46.

Bouquet, B. (2018). Place des jeunes dans les territoires ruraux. Avis du CESE. *Vie sociale*, 22, p. 157-162.

Coquard, B. (2019). *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. Éditions La Découverte.

Crawford, M. (2021). *Prendre la route. Une philosophie de la conduite*. Éditions La Découverte.

Dubet, F. et Duru-Bellat, M. (2020) *L'école peut-elle sauver la démocratie?* Éditions du Seuil.

François, D. (2010). Se rendre au travail : distance et temps de transport qui s'allonge. *La Revue*, Commissariat général au développement durable – Service de l'observation et des statistiques, p. 83-98.

Gambino, M. (2008). *Vivre dans les espaces ruraux à faible densité de population : pratiques et représentations des jeunes dans le Périgord Vert (France) et le Rural Galway (Irlande)*. Thèse de géographie, Université de Toulouse.

Renahy, N. (2005). *Les gars du coin : Enquête sur une jeunesse rurale*. Éditions La Découverte.

Schwartz, O. (1990) *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Presses universitaires de France.

Urry, J. (2005). Les systèmes de la mobilité. *Cahiers internationaux de sociologie*, 1(118),



## Être jeune et immobile : choisir de rester dans son village natal

**MARIE-ÈVE CAMPBELL**

*Photographe et étudiante à la maîtrise en développement régional et territorial Université du Québec à Rimouski*

À une époque où la mobilité géographique est fréquemment vécue par la jeunesse rurale, des jeunes choisissent de demeurer en région éloignée lors du passage à la vie adulte. Par ce projet photographique documentaire, j'ai voulu explorer des fragments de la réalité des jeunes adultes qui sont restés dans leur milieu rural d'origine. Les enjeux démographiques auxquels font face les régions périphériques québécoises et l'attachement au territoire sont des sujets qui m'interpellent. Mes études en développement régional et territorial et

le fait que j'habite moi-même à Matane, ville québécoise située aux frontières des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, me poussent à me questionner. Comment les jeunes vivent-ils cette « immobilité »? Comment perçoivent-ils le territoire où ils choisissent de rester? Quelle place occupe ce territoire dans leur identité? Comment construisent-ils leur vie dans ces villages? Quelles sont leurs aspirations?

Dans ce projet photographique documentaire réalisé aux confins du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, mon objectif était de sortir des lieux communs de ce que représente la vie des jeunes en région non métropolitaine. Je désirais explorer leur situation de

façon positive plutôt que sous l'angle de la dévitalisation ou du poids plutôt lourd qui repose sur leurs épaules (les jeunes devraient sauver les villages, revitaliser les milieux de vie, etc.). Sous l'angle de la jeunesse, j'ai voulu montrer une ruralité qui n'est pas subie, mais qui est choisie, vécue, habitée, dense, sensible.

Voici le portrait des trois jeunes adultes au début de la vingtaine que j'ai rencontrés à leur domicile ou dans un lieu de leur choix, significatif du territoire qu'ils habitent. Chaque rencontre a duré entre deux et trois heures pendant lesquelles j'ai photographié ce qui était nommé dans leur discours, ce qui leur paraissait important et ce qu'ils désiraient me montrer pour illustrer leur quotidien.

### Laurie

*Laurie a 23 ans. Elle est ambulancière. Elle a voulu pratiquer ce métier pour travailler avec son grand frère. C'est ce qu'elle fait maintenant. Elle vit à Sayabec, municipalité de 1 160 habitants située dans la vallée de la Matapédia. Elle a un amoureux qui est policier aux Îles-de-la-Madeleine. Il reviendra dans un an. Elle espère qu'ils pourront demeurer à Sayabec.*





Laurie aime la simplicité de son milieu de vie. Elle mentionne souvent cette liberté que le territoire lui apporte. Elle aime ce territoire, elle le trouve beau. Elle a besoin d'air et d'ampleur pour se sentir bien. De plus, elle aime les petits milieux, car elle se sent proche des autres et à l'aise avec tout le monde. Elle indique qu'à Sayabec, il y a du bon monde et elle apprécie que le contact soit facile avec n'importe qui. Elle croit que cela vient du fait que son père soit propriétaire d'un dépanneur et qu'elle y a passé son enfance.



Laurie est très grégaire. Elle aime être proche de ses amis et de sa famille. Elle le répète souvent. Elle porte d'ailleurs sur le bras le tatouage d'une photo d'elle et de ses deux frères, enfants, devant le lac Matapédia. Ces deux éléments – le territoire et la famille – qui semblent fondateurs dans son identité, sont littéralement imprimés sur elle.

## Pascal



Pascal a 25 ans. Il vit à Baie-des-Sables, municipalité de 615 habitants. Ses parents sont ses deuxièmes voisins, à deux minutes de marche. Il vit avec son amoureuse et la fille de 6 ans de celle-ci qui les rejoint une fin de semaine sur deux. Pascal est diplômé en génie électrique de l'Université de Sherbrooke et est enseignant au Cégep de Matane.

Pascal est le fils de producteurs laitiers et l'aîné de quatre enfants. Ses parents possèdent une ferme et une fromagerie. Dans le futur, il reprendra la ferme, tandis qu'une de ses sœurs pensent reprendre le volet fromagerie.







*Pour Pascal, l'essentiel, c'est de se lever le matin et de voir le fleuve. À Baie-des-Sables, il sent qu'il a accès à la vraie vie en tout temps. Pour lui, la vraie vie, c'est la mer et les champs, c'est savoir d'où vient sa nourriture, c'est d'être relax, heureux et près de sa famille.*

*Il a bien réfléchi, à la fin de ses études, sur ce qu'il voulait dans la vie. Ce n'était certainement pas de passer son temps dans une tour à bureaux. Il connaît son potentiel et ressent le besoin de justifier le fait qu'il est revenu à Baie-des-Sables après ses études à Sherbrooke. Il veut être certain que l'on comprenne que c'est par choix et non par manque de capacités.*



## Samuel



*Samuel a 21 ans. Je l'ai rencontré chez sa mère, dans une maison près du fleuve à Sainte-Anne-des-Monts, une petite ville de 6 300 habitants. Il a un frère plus jeune. Il est célibataire et technicien en électronique industrielle.*

*Il me dit que Sainte-Anne-des-Monts, c'est un milieu magnifique. Il adore le vent. Il trouve que ça sent toujours bon chez lui et qu'ailleurs, ce n'est pas le même air.*



*Samuel est très attaché et très proche de sa famille. Sa grand-mère maternelle est décédée la veille de ma visite et il pensait beaucoup à son grand-père. Celui-ci lui a appris à chasser : Samuel chasse le gros gibier depuis qu'il a 10 ans.*



*Lorsque je demande à Samuel ce qu'il aime moins de sa ville, il ne trouve rien à répondre. Il trouve que Sainte-Anne-des-Monts est une petite ville parfaite parce que l'on a accès à toutes sortes de paysages à cinq minutes de la maison : la mer et ses couchers de soleil merveilleux et différents selon les saisons, les montagnes pour marcher et skier, et son camp de chasse à quelques minutes.*



*Samuel travaille depuis quelques mois dans une usine de bois d'œuvre de Causapscal dans la vallée de la Matapédia. Il s'est vu forcé de quitter Sainte-Anne-des-Monts pour trouver du travail. Dès que ce sera possible, son plan est de revenir vivre dans sa ville natale.*

## Conclusion

Laurie, Pascal et Samuel ont plusieurs choses en commun. Les trois tiennent à ce que je comprenne que même si leur municipalité est petite, ils ne manquent de rien. De plus, ils ont besoin de reconnaître l'autre et d'être reconnus, de saluer, de sourire aux gens de leur communauté. La famille est primordiale et ils aiment être près de leurs parents. Enfin, aucun n'a de grandes ambitions professionnelles; ce qui compte, c'est d'être précisément où ils se trouvent,

heureux, face au fleuve ou entourés d'arbres et de champs.

Cela dit, ces trois jeunes ont tout de même nommé la situation de dévitalisation de leur village ou de leur petite ville, la population vieillissante et le besoin de voir des jeunes s'installer dans leur communauté. À différents niveaux, ils sont préoccupés par l'avenir de leur lieu de vie et par son dynamisme en déclin. Je souhaite donc à Laurie, Pascal et Samuel de voir leur milieu se maintenir ou se raviver pour que leur lien

au territoire et leur fierté puissent demeurer.

## Notes

Vous pouvez consulter le site web de l'entreprise de photographie *Atelier Camion* en suivant ce lien : <http://ateliercamion.com/>

# Place aux jeunes en région : mobilisation, mobilité et migration !

**OLIVIER JEAN**

Agent de recrutement

Place aux jeunes en région

Place aux jeunes en région (PAJR) favorise l'attraction, l'intégration et la rétention des jeunes qualifiés de 18 à 35 ans en région. Proposant une diversité de services offerts sans frais et pouvant compter sur le soutien de ses partenaires financiers<sup>1</sup>, PAJR travaille à la réalisation de cette mission depuis plus de 30 ans. À ses débuts, le programme avait été créé dans un contexte migratoire longtemps qualifié d'« exode des régions », concept trop simplement associé à un déplacement de main-d'œuvre qui a été revisité par les études sociologiques depuis le tournant des années 2000. Par exemple, les travaux du Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GMRJ), s'appuyant sur des données obtenues dans le cadre d'un sondage auprès de jeunes migrants, ont permis de jeter un regard moins défaitiste sur les motifs incitant les jeunes à partir de leur localité d'origine (Gauthier et al., 2003). Ainsi, les profils et les besoins des jeunes, comme ceux des territoires, ont évolué et c'est précisément sous l'angle de la migration en tant que « processus dynamique et réversible et non comme un phénomène statique et définitif » (Garneau, 2003) que PAJR se positionne comme acteur de premier plan dans la mobilité géographique des jeunes en transition vers la vie d'adulte. Le réseau compte actuellement plus de 80 agents.es Place aux jeunes (PAJ) opérant à l'échelle locale et une équipe nationale qui s'affaire, entre autres, à promouvoir les régions et le programme auprès de la clientèle cible.

## Les transitions vécues dans la mobilité

Mobilisé pour la migration des jeunes qu'il accompagne, le réseau PAJR

collabore à leur épanouissement professionnel et personnel, tout en contribuant au dynamisme socioéconomique des régions du Québec (E&B Data Economic & Business, 2019). Comme la tranche d'âge de jeunes qui utilisent les services est relativement grande, les formes de mobilités géographiques sont à géométrie variable. La poursuite des études, qui constitue l'un des principaux motifs de migration interrégionale liés au départ du foyer familial (Gauthier et al., 2003), est pour certains

« Comme la tranche d'âge de jeunes qui utilisent les services est relativement grande, les formes de mobilités géographiques sont à géométrie variable. »

la première d'une série de mobilités géographiques qui marqueront leur passage à l'âge adulte. Pour d'autres, emménager avec un-e partenaire, aller travailler ou trouver un milieu de stage à l'extérieur de sa région native, ou encore acheter un terrain en campagne constituera une expérience de mobilité s'inscrivant dans cette transition. Bien que les seuils biographiques propres à la conceptualisation traditionnelle de l'entrée dans l'âge adulte aient fait l'objet de remises en question depuis les années 2000 (Bidart, 2005), on peut considérer que lorsque les jeunes se tournent vers PAJR, c'est qu'ils sont disposés à se mobiliser dans le but d'expérimenter une nouvelle forme de mobilité géographique inhérente au passage à la vie adulte. Ce sont précisément dans les démarches liées à

ces projets de mobilité que PAJR offre soutien et accompagnement.

## Les formes de mobilisation

Avec PAJR, les mobilisations qui s'articulent autour de la mobilité géographique des jeunes s'opèrent sur différents fronts. D'abord, la clientèle utilisant les services est habitée par un projet de migration en région qui requiert une démarche ou une mobilisation volontaire. Lorsqu'un ou une jeune est prêt-e à se lancer dans le vide et à faire le saut, le réseau vient lui offrir une forme de soutien psychologique. En contribuant à défaire des mythes, en proposant des démarches concrètes, en présentant des témoignages d'autres jeunes ayant fait ce saut, mais aussi en dépeignant un portrait réel des différents milieux, les agents-es PAJ peuvent aider à relativiser les appréhensions propres à un projet parfois insécurisant. Ensuite, en participant au développement socioéconomique des Municipalités régionales de comté (MRC), ces agents-es collaborent localement à la dynamisation et à l'attractivité de celles-ci. Une partie de leur rôle est aussi de sensibiliser le milieu et ses différents acteurs et actrices (citoyens-es, élus-es, employeurs-es, etc.) aux défis de la mobilité géographique afin que ceux-ci deviennent graduellement des vecteurs d'attraction, d'intégration et de rétention des jeunes qualifiés en région.

## Des exemples de services offerts

Concernant les services de PAJR, le soutien offert par les agents-es PAJ permet aux candidats-es de mettre en marche leur projet de mobilité avec une approche personnalisée. Que ce soit pour outiller le processus de réflexion en lien avec le choix de régions, trouver un stage ou un logement en région,



décrocher l'emploi de rêve, cibler un milieu de vie où s'épanouir et/ou fonder une famille, tout commence par une prise de contact pour bien cerner les

« Un projet de migration en région n'est pas toujours tracé comme une route linéaire. »

paramètres du projet et les besoins qui s'y rattachent. Les séjours exploratoires proposent aux jeunes de venir découvrir les différents territoires afin de les aider à prendre une décision éclairée, sans tracasseries supplémentaires. Que ce soit en formule de groupe ou individuelle, les séjours exploratoires doivent donner la chance aux participants-es de se familiariser avec les opportunités de travailler et de vivre en région, de développer un réseau de contacts (socioéconomiques, employeurs-es, entrepreneurs-es, autres), découvrir le milieu de vie et préparer concrètement leur avenir dans le territoire. Un projet de migration en région n'est pas toujours tracé comme une route linéaire. La méconnaissance des régions du Québec, l'absence de contacts à l'extérieur de leur propre milieu et les frais rattachés au projet peuvent constituer des obstacles et susciter du découragement chez les jeunes par rapport à leur projet de mobilité, lui-même en lien avec le passage à la vie adulte. Les services de PAJR contribuent donc à atténuer l'impact de ces défis que sont susceptibles de rencontrer les jeunes en processus de mobilité géographique. Finalement, si le courant de recherches des années 1990 a imputé la faiblesse du sentiment d'appartenance aux principaux facteurs risquant de causer le départ des jeunes des régions, le projet de maîtrise de Stéphanie Garneau est venu mettre en lumière des témoignages

de jeunes ayant réellement migré et ainsi nuancer le propos. Dans un article, l'auteure conclut que le sentiment d'appartenance des jeunes à leur localité d'origine reste présent, même s'ils-elles choisissent de s'installer ailleurs, pour un temps déterminé ou non (Garneau, 2003). C'est dans cette optique de « signification du territoire » (Garneau, 2003) que le volet Place aux jeunes *Ados* propose des activités touchant la connaissance du milieu et le sentiment d'appartenance (la fierté de venir des régions) aux jeunes de niveau secondaire. Le but n'est pas de dénigrer la mobilité vers les villes (elle sera probablement expérimentée pour les études ou le travail, par exemple), mais plutôt de les amener à s'imaginer une vie d'adulte en région.

### Les défis et enjeux

Des principaux défis de PAJR, l'un est d'offrir les services et de promouvoir son message de façon uniforme, tout en conservant les couleurs locales des territoires. Bien entendu, l'approche peut être modulée selon l'âge des candidats-es ou avec la clientèle issue de l'immigration. Devant cette diversité de profils à accompagner, il est primordial de porter une attention minutieuse aux besoins et objectifs des candidats-es et à bien les accompagner dans la définition des balises du projet de migration dès le départ. Il faut également respecter le rythme de chacun-e et accompagner les jeunes dans les différentes étapes, en comprenant que les projets peuvent se moduler en cours de route. Aussi, le réseau PAJR peut compter sur l'expertise des différents organismes et programmes impliqués auprès de la clientèle immigrante<sup>2</sup> pour l'appuyer dans la réalisation de sa mission. Enfin, les différentes difficultés propres aux conjonctures font en sorte que les territoires (milieux d'accueil) ne sont pas à l'abri de situations contraignantes à la mobilité géographique, comme la pénurie de logements ou de places en

garderies pour ne nommer que celles-ci. Pour ces raisons, le réseau PAJR doit continuellement mettre à jour ses pratiques et sa connaissance des différentes réalités territoriales avec, d'une part, des formations pour son personnel, d'autre part, des sondages auprès de sa clientèle afin de mieux connaître et répondre à ses besoins ainsi que de mesurer le taux de satisfaction des candidats-es.

### Conclusion

La pandémie de Covid-19 a obligé PAJR à modifier ses pratiques. Avec le confinement, la mise en pause de l'événementiel et les restrictions quant aux déplacements interrégionaux, le virtuel a rapidement pris le dessus pour les activités de recrutement et de découverte des régions. De plus, la situation a certainement fait en sorte d'accélérer certains projets de migration depuis les grands centres au profit de différentes régions (Béland, 2021). L'expression « exode urbain », terme à nuancer<sup>3</sup>, a même resurgi dans les médias (Paré, 2021; Petrowski et Lacombe, 2021), laissant planer l'idée d'une potentielle recrudescence des retours en région. Il sera pertinent d'observer comment les nouveaux enjeux apportés par cette pandémie - hausse considérable des prix de l'immobilier dans plusieurs régions administratives du Québec (Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec, via Centris<sup>MD</sup>, 2021) et ouverture des employeurs-es au télétravail - viendront modifier les paramètres de la mobilité géographique des jeunes dans leur passage à la vie adulte.

### Références

Alberio, M. (2022, 14 janvier). Portrait de la migration interrégionale : les régions ont encore la cote [Segment]. Dans l'émission *Première heure*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/premiere>

ere-heure/episodes/596382/rattrapage-du-  
vendredi-14-janvier-2022.

Association professionnelle des courtiers  
immobiliers du Québec (via Centris<sup>MD</sup>).  
(2021). *Données annuelles pour l'année  
2020 : prix moyens des propriétés  
unifamiliales pour les 17 régions  
administratives subdivisées en MRC.*

Béland, G. Des régions plus attirantes que  
jamais. (2021, 14 janvier). *La Presse*.  
[https://www.lapresse.ca/actualites/regional/  
/2021-01-14/demographie/des-regions-plus-  
attirantes-que-jamais.php](https://www.lapresse.ca/actualites/regional/2021-01-14/demographie/des-regions-plus-attirantes-que-jamais.php).

Bidart, C. (2005). Les temps de la vie et les  
cheminements vers l'âge adulte, *Lien social et  
Politiques*, 54, 51-63.

E&B Data Economic & Business (2019).  
*Estimation de l'apport socioéconomique des  
migrations régionales attribuables à Place  
aux jeunes en région*, 1-13.  
[https://placeauxjeunes.qc.ca/uploads/attach  
ments/documents/Etudes\\_et\\_memoires/Etu  
de\\_economique\\_janvier\\_2019.pdf](https://placeauxjeunes.qc.ca/uploads/attachments/documents/Etudes_et_memoires/Etu_de_economique_janvier_2019.pdf).

Gauthier, M., Côté, S., Molgat, M. et  
Deschenaux, M. (2003). Pourquoi partent-ils?  
Les motifs de migration des régionaux,  
*Recherches sociographiques* 44(1), 93-112.

Garneau, S. (2003). La mobilité géographique  
des jeunes au Québec : la signification du  
territoire, *Recherches sociographiques*, 44(1),  
113-139.

Gouvernement du Québec. (2022). *Plan  
d'action jeunesse 2021-2024*. Secrétariat à la  
jeunesse.  
[https://www.jeunes.gouv.qc.ca/politique/in  
dex.asp](https://www.jeunes.gouv.qc.ca/politique/index.asp).

Paré, É. L'exode urbain, une menace pour le  
patrimoine. (2021, 4 novembre). *Le Devoir*.  
[https://www.ledevoir.com/culture/644955/  
developpement-l-exode-urbain-une-menace-  
pour-le-patrimoine](https://www.ledevoir.com/culture/644955/developpement-l-exode-urbain-une-menace-pour-le-patrimoine).

Petrowski, N. et Lacombe, M. (2021, 5 juillet).  
La néoruralité : l'exode urbain, du fantasme à  
la réalité [chronique]. Dans *Ok boomer*.  
*Radio-Canada*. [https://ici.radio-  
canada.ca/ohdio/premiere/emissions/ok-  
boomer/segments/chronique/362080/neo-  
ruralite-campagne-exode-urbain](https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/ok-boomer/segments/chronique/362080/neo-ruralite-campagne-exode-urbain)

## Notes

<sup>1</sup> PAJR est un partenaire du Secrétariat à la  
jeunesse et s'inscrit dans le *Plan d'action  
jeunesse 2021-2024* du gouvernement du  
Québec (2022). D'autres partenaires  
nationaux, comme le Mouvement des caisses  
Desjardins, la Fédération québécoise des  
municipalités et l'Université McGill, sont aussi  
impliqués dans le projet.

<sup>2</sup> On peut penser à Promotion, intégration,  
société nouvelle (PROMIS), Immigrant  
Québec, le Carrefour d'aide aux nouveaux  
arrivants (CANA) et Emploi en régions, ou  
encore à Services Québec, aux agents.es  
d'accueil en poste dans certaines MRC ou aux  
différents centres de Service d'accueil aux  
nouveaux arrivants (SANA) à l'échelle locale.

<sup>3</sup> Alberio (2022) insiste sur la nécessité de  
cesser de voir la relation centre/région en  
termes de compétition. Il parle davantage de  
complémentarité. Il utilise aussi l'expression  
« expulsions violentes » pour décrire les  
certaines réalités propres aux grandes villes  
(coûts de l'habitation par exemple) qui font  
en sorte que certains sont obligés de partir  
brusquement ou involontairement vers la  
banlieue, ou plus loin vers la région.

# Économie sociale et ancrage territorial : l'attractivité et la rétention des jeunes en région

## FRÉDÉRIQUE MOISAN

Étudiante à la maîtrise en relations  
industrielles  
Université Laval

Les modes de fonctionnement du  
système économique et les modalités du  
marché du travail sont régulièrement  
remis en question. Certains estiment que  
nous faisons face à une crise systémique  
à l'intérieur de laquelle on voit converger  
crise politique, crise économique et crise  
écologique (Keucheyan, 2017). Ce  
contexte, combiné aux dispositions  
précaires et atypiques du marché du  
travail, représente « la toile de fond qui  
explique en grande partie la résurgence  
du thème d'une économie sociale et plus  
largement d'une économie à visage  
humain » (Favreau, 2005, p. 3), dans

lequel on voit naître un engouement  
pour des modèles entrepreneuriaux  
alternatifs. Les reprises d'économie  
sociale<sup>1</sup> visent à répondre « aux besoins  
d'une collectivité de membres ou  
d'utilisateurs, tout en étant gouvernées  
démocratiquement » (Institut de la  
statistique du Québec, 2019, p. 11). Ce  
sont des organisations qui rallient le  
social (mission sociale) et l'économique  
(volet marchand). Ces entreprises sont  
fortement ancrées dans leur territoire et  
servent majoritairement une clientèle de  
proximité (Simard, 2016). Le modèle de  
l'économie sociale rejoint un nombre  
grandissant de jeunes en quête de sens,  
qui désirent s'exprimer et faire quelque  
chose d'utile pour la société  
(Mercure et al., 2012; Pichault et Pleyers,  
2012).

Parallèlement, les jeunes semblent avoir  
un attrait grandissant pour les régions,  
notamment pour la qualité de vie, la  
proximité avec la nature et le sentiment

« plusieurs études ont  
mis de l'avant  
l'importance des  
dimensions  
socioculturelles et  
communautaires  
comme facteurs clés  
favorisant l'intégration  
et la rétention des  
jeunes à long terme. »

de communauté qu'elles peuvent offrir (Ades, 2017). Certains milieux sont néanmoins confrontés à une dévitalisation socio-économique. Le dynamisme territorial reposerait alors, entre autres, sur les initiatives locales en économie sociale, car « en mettant à profit l'apprentissage qui découle de chaque expérience et en assurant une gouvernance [démocratique] au bénéfice de la collectivité locale, un milieu devient solidairement innovateur et capable d'agir sur les conditions qui provoquent sa vulnérabilité » (Klein, 2012, p. 69), en plus de renforcer l'ancrage et le sentiment d'appartenance des populations. Cette revitalisation, combinée à ces possibilités d'initiatives collectives, peut aussi être saisie comme des occasions d'implication sociale pour des jeunes qui ont une fibre entrepreneuriale et/ou un désir de contribuer à la société. Cela peut également avoir une incidence sur leur choix de s'établir ou non dans une région. À cet effet, plusieurs études ont mis de l'avant l'importance des dimensions socioculturelles et communautaires comme facteurs clés favorisant l'intégration et la rétention des jeunes à long terme (Ades, 2017; Desjardins et Simard, 2008). En effet, « les jeunes ont tendance à rester plus longtemps au sein d'une MRC [municipalité régionale de comté] ou d'une communauté lorsqu'ils s'impliquent au sein de celle-ci » (Place aux jeunes en région, 2019).

Dans ce contexte, ce texte vise à présenter un survol de résultats de mon projet de maîtrise mené dans trois régions du Québec : le Bas-Saint-Laurent, l'Estrie et l'Outaouais. La collecte des données a été effectuée entre mars et juin 2021. Un total de 18 entretiens semi-dirigés ont été menés auprès de 11 jeunes entrepreneurs collectifs de 34 ans et moins (au moment de fonder l'entreprise), et de sept intervenants institutionnels clés du développement socioéconomique des régions

(organismes de développement régional; pôles d'économie sociale; organismes d'accompagnement de la jeunesse). En analysant les facteurs de (d'im)mobilité des jeunes, nous nous sommes penchées plus précisément sur la question de recherche suivante : « Comment les milieux attirent-ils et retiennent-ils les jeunes entrepreneurs collectifs? ». Il est question de (d'im)mobilité car parmi les jeunes entrepreneurs collectifs rencontrés, certains étaient natifs de la région et ont fait le choix d'y rester, alors

« ce n'est qu'une fois installés dans la région que les jeunes voient les opportunités d'implication et qu'ils contribuent aux projets collectifs. »

que d'autres y ont migré. Voyons plus en détail ce que les données recueillies nous apprennent sur ce phénomène.

Les principaux motifs de mobilité des jeunes semblent davantage liés à des désirs personnels plutôt que professionnels. En effet, contrairement à une hypothèse initiale (les milieux régionaux attirent les jeunes entrepreneurs collectifs), ce n'est qu'une minorité de jeunes qui vont s'établir en région pour réaliser précisément un projet d'entreprise. Parmi les sept entrepreneurs qui se sont établis dans un nouveau milieu, les motivations de mobilité les plus fréquentes sont les études, l'amour pour le milieu et le rythme de vie. Par exemple, un participant entrepreneur qui vivait en milieu urbain et qui était étourdi par ses nombreuses responsabilités est tombé en amour avec un village et son rythme pendant des vacances : *En toute transparence, je dois dire qu'à l'époque, [...] j'étais un petit peu en dépression, je*

*crois [...]. Fait que j'ai décidé de venir passer mon été ici en vacances. Je me suis dit : [...] la nature, la déconnexion de la ville, ça va être cool, ça va me faire du bien. Et je suis jamais reparti* (entrepreneur, 31 ans). Après s'être installé et avoir fait connaissance avec les locaux, ce jeune a commencé à s'impliquer dans divers projets d'économie sociale. Ainsi, ce n'est qu'une fois installés dans la région que les jeunes voient les opportunités d'implication et qu'ils contribuent aux projets collectifs.

Par ailleurs, tous les participants ont été questionnés sur les facteurs d'attraction et de rétention des jeunes dans les milieux régionaux. Il en ressort deux grandes catégories qui s'alimentent l'une et l'autre : les facteurs extrinsèques (les structures) et intrinsèques (l'agentivité) aux jeunes. Les structures réfèrent au rôle joué par les institutions pour attirer les jeunes tandis que l'agentivité renvoie à la volonté intrinsèque aux jeunes de contribuer au dynamisme de leur milieu. À cela s'ajoute un élément très influent qui nous pousse à poser un regard holistique sur la dynamique entre ces facteurs : la *vibe*, telle que l'ont décrite plusieurs participants. Il s'agit d'une dimension subjective et non mesurable, mais qui s'avère fondamentale pour beaucoup de jeunes lorsque vient le temps de choisir un milieu de vie. Concept difficile à définir, la *vibe* renvoie à l'environnement, à l'ambiance d'un milieu et à sa capacité à évoquer une certaine affectivité chez les individus. De surcroît, une offre de services attrayante et diversifiée dans le milieu alimente aussi la perception de la *vibe*, et donc l'attraction et la rétention des jeunes. Mais qui et qu'est-ce qui crée cette *vibe* et cette offre de services? Est-ce le milieu ou les jeunes? Peut-être est-ce les deux? La réponse n'est pas si simple et mérite qu'on y apporte quelques nuances.

Une professionnelle impliquée dans une institution de développement territorial

compare cette situation au phénomène de la poule ou de l'œuf : *Pour être accueillant pour les jeunes, il faut déjà avoir un minimum d'infrastructures culturelles, d'infrastructures de loisirs [...] Mais en même temps, c'est beaucoup plus facile quand t'as un flow de nouveaux arrivants [...] qui justement vont continuer de dynamiser, et là, vont venir créer de nouvelles entreprises* (intervenante institutionnelle). Selon elle, il s'agit d'une dynamique qui se construit conjointement : *Un milieu qui se mobilise pour que les jeunes également aient le goût de revitaliser et de se mobiliser* (intervenante institutionnelle). De surcroît, d'après une entrepreneure et citoyenne impliquée dans son milieu de vie rural où elle a migré il y a plusieurs années, les nouveaux arrivants, avec leur regard neuf, vont mieux voir les opportunités pour dynamiser le milieu : *Quand on y a vécu toute notre vie, des fois, on [ne] voit plus les beautés qui sont autour de nous. Souvent, c'est eux [les jeunes, nouveaux arrivants] qui vont nous réallumer sur toutes les possibilités qu'on a ici. [...] Souvent, [ils] vont nous amener un éclairage qui est complètement différent* (entrepreneure, 39 ans). Parallèlement, au-delà de ce qui attire les jeunes, la capacité de les retenir dans le milieu est également importante. La création d'un réseau social dès les premières années dans le milieu est primordiale. Il s'agit là d'un des rôles clés joués par les organismes d'accueil et d'accompagnement des personnes qui arrivent en région : permettre aux nouveaux arrivants de réseauter et de connaître les opportunités d'implication dans leur nouvel environnement.

## Conclusion

En somme, la question de l'attractivité des jeunes en région apparaît complexe et multifactorielle. Les milieux semblent davantage attirer des jeunes avant d'attirer des entrepreneurs collectifs. Ceux-ci vont alors s'impliquer dans des

projets collectifs une fois établis dans leur milieu. Quant à la capacité d'attraction et de rétention des régions, plusieurs éléments semblent s'influencer, et c'est en les faisant dialoguer ensemble qu'il devient possible de créer une dynamique favorable à la vitalité territoriale. Autrement dit, le milieu et ses institutions exercent une fonction essentielle dans l'attraction et la rétention des jeunes, à travers des offres de programmes et de services. En contrepartie, en s'impliquant dans leur milieu, les jeunes jouent un rôle fondamental pour l'attractivité et la vitalité de leur territoire. Ceci favorise à la fois leur sentiment d'appartenance et de fierté et crée, à terme, un ancrage territorial plus fort.

« un des rôles clés joués par les organismes d'accueil et d'accompagnement [...] : permettre aux nouveaux arrivants de réseauter et de connaître les opportunités d'implication dans leur nouvel environnement. »

## Références

Ades, J. (2017). *Partir pour la région : les facteurs d'attraction, d'insertion et de rétention des familles en milieu rural*. Institut national de la recherche scientifique. <http://www.orfq.inrs.ca/partir-pour-la-region-les-facteurs-dattraction-dinsertion-et-de-retention-des-familles-en-milieu-rural/>.

Desjardins, B. et Simard, M. (2008). *Motifs de migration, besoins et insertion des jeunes néo-ruraux dans Brome-Missisquoi*. Institut national de la recherche scientifique, Centre – Urbanisation Culture Société.

Favreau, L. (2005). Qu'est-ce que l'économie sociale? Synthèse introductive, *Cahiers du CRISES, ET0508*, 1-31.

Institut de la statistique du Québec. (2019). *L'économie sociale au Québec : Portrait statistique 2016*.

Keucheyan, R. (2017). Anatomie d'une triple crise. *Le Monde diplomatique*, 64(761), 3.

Mercure, D., Vultur, M. et Fleury, C. (2012). Valeurs et attitudes des jeunes travailleurs à l'égard du travail au Québec : une analyse intergénérationnelle. *Relations Industrielles / Industrial Relations*, 67(2), 177-198.

Klein, J-L. (2012). L'économie sociale et solidaire et la lutte contre la pauvreté en milieu local : le cas du Québec. *Revue internationale de l'économie sociale*, 325, 65-77.

Pichault, F. et Pleyers, M. (2012). Pour en finir avec la génération Y... enquête sur une représentation managériale. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 2(108), 39-54.

Place aux jeunes en région. (2019). *S'engager pour notre avenir*. [https://placeauxjeunes.qc.ca/uploads/attachments/documents/Etudes\\_et\\_memoires/S\\_engager\\_pour\\_notre\\_avenir\\_decembre\\_2019.pdf](https://placeauxjeunes.qc.ca/uploads/attachments/documents/Etudes_et_memoires/S_engager_pour_notre_avenir_decembre_2019.pdf)

Simard, M. (2016). La contribution de l'économie sociale au développement des milieux ruraux et urbains du Bas-Saint-Laurent : Perceptions de gestionnaires d'entreprises. *Cahiers du GRIDEQ*, 26.

## Notes

<sup>1</sup> Dans ce texte, les notions d'économie sociale et d'entrepreneuriat collectif sont considérées comme des synonymes, tels que définis par la Loi québécoise sur l'économie sociale. Cela dit, la signification de ces termes et le choix de leur utilisation par les acteurs de la sphère de l'économie sociale est un sujet controversé. Cela s'éloigne toutefois de l'objet de ce texte.



# Les effets de l'injonction à la mobilité géographique sur les dynamiques de transition vers la vie adulte des jeunes docteurs aspirants à une carrière académique

**FLAVIE LE BAYON**

*Docteure en sociologie*

*Chargée d'études au Centre d'études et de recherches sur les qualifications*

*Chercheuse associée au Laboratoire*

*d'économie et de sociologie du travail*

En France, la majorité des docteurs se dirigeant vers une carrière universitaire connaissent plusieurs années d'instabilité de l'emploi (Calmand, 2017) avant d'être titularisés. C'est du moins le cas de ceux qui ne se réorientent pas vers d'autres métiers entre-temps tant l'incertitude d'accéder à un poste stable est grande du fait de la pression au recrutement sur les postes de titulaires dans le contexte national.

Dès lors qu'« ils occupent une position dans le parcours de vie où les choix deviennent décisifs tant sur le plan professionnel que sur les plans conjugal et parental » (Etzkowitz et al., 2000, p. 141), comment se déroule la transition vers la vie adulte (Galland, 2013; Van de Velde, 2008), aussi bien dans ses versants professionnel que familial, pour les jeunes docteurs français? Quels sont les effets de l'injonction à la mobilité géographique pour les aspirants à la carrière académique?

Les données sont constituées d'entretiens biographiques longitudinaux réalisés auprès de 23 docteurs issus des sciences juridiques et politiques ainsi que des sciences de l'ingénieur. L'enquête s'est déroulée une première fois au début de 2017, quelques mois après leur soutenance de thèse, et une deuxième fois une quinzaine de mois plus tard à la fin de 2018, soit environ 1,5 an-2 ans après la soutenance.

**I – Ce que l'injonction à la mobilité géographique fait aux transitions professionnelles académiques**

**A – La mobilité géographique comme composante du modèle institutionnel d'insertion professionnelle en milieu académique**

La transition professionnelle des aspirants à la carrière académique est balisée par les institutions de formation et de production qui en érigent les normes de parcours. Le modèle institutionnel d'insertion professionnelle académique se traduit par un projet primaire visant l'accession à un poste académique stable; il se double d'un projet d'attente constitué d'emplois académiques temporaires impliquant souvent une mobilité géographique. Si l'accession à un poste académique stable se révèle impossible et que les projets d'attente ne sont pas ou plus réalisables, des « projets de secours », souvent déconnectés du monde académique, parachèvent la structure de ce modèle institutionnel d'insertion professionnelle académique.

L'augmentation progressive du nombre de doctorants envisageant d'emprunter et de suivre ce modèle témoigne de l'efficacité de l'inculcation de la vocation académique et de la force de cette forme de socialisation professionnelle. Ce modèle est à la fois présenté par les institutions et perçu par les doctorants et jeunes docteurs comme le plus valorisé et légitime. La mobilité géographique à laquelle sont associés les projets d'attente est l'une des composantes de l'excellence académique à laquelle les aspirants à ce type de carrière doivent se conformer pour augmenter leurs chances d'être recrutés dans un emploi stable.

**B – Une diversité des échelles géographiques et des modes de résidence**

L'ampleur de la mobilité géographique des jeunes docteurs aspirant à une carrière académique (13 enquêtés sur 23 sont concernés, mais neuf seulement ont maintenu ce projet académique durant tout le temps d'enquête) se décline du plus grand au plus petit échelon territorial : elle peut être internationale et dans un pays éloigné du pays d'origine en faisant l'objet d'un déménagement ou plus rarement d'un travail à distance; il peut s'agir aussi d'un retour dans le pays d'origine ou enfin, dans un pays plus proche, voire limitrophe entraînant souvent un aller-retour hebdomadaire. Elle s'exerce également au sein d'un même pays. Là aussi, son ampleur varie puisque son échelle peut être régionale, interrégionale ou peut concerner tout le territoire national, y compris les collectivités éloignées de France métropolitaine. Ces différentes échelles de mobilité peuvent se succéder au cours d'un parcours. Cependant, le refus volontaire d'une mobilité géographique

« Ne pas s'engager totalement dans les activités académiques et refuser de jouer le jeu de la mobilité géographique est perçu (...) comme un risque de ne pas être titularisé. »



a également été observé et constitue, en creux, un autre positionnement face à cette injonction à la mobilité.

Par ailleurs, les modes d'habitation qu'implique cette injonction à la mobilité géographique sont plus ou moins (a)typiques. Certains jeunes docteurs envisagent leur mobilité géographique dans le cadre d'une installation temporaire : un retour dans leur territoire ou pays d'origine est prévu dès le départ. Certains autres enquêtés se laissent séduire par les conditions de vie et de travail du pays dans lequel ils effectuent leur mobilité et conçoivent d'y rester plus longtemps que ce qu'ils avaient prévu initialement. D'autres enquêtés sont quant à eux partagés entre plusieurs territoires et optent souvent pour une double résidence, donnant lieu à une décohabitation partielle (Charrier et Déroff, 2006) ou « mobilité alternée » (Bertaux-Wiame, 2006; Bertaux-Wiame et Tripier, 2006) : ils résident à proximité de leur lieu de travail lors des périodes qui lui sont consacrées et habitent dans un autre lieu lors des périodes durant lesquelles l'accent est plus particulièrement mis sur leur vie personnelle. Cette logique paraît dépendante des conditions matérielles et logistiques (proximité subjective des lieux, temps de trajet acceptable, capacité à en supporter le coût financier) freinant ou facilitant un mode d'habitat en double résidence à un moment donné. Enfin, si certains refusent une mobilité géographique, d'autres parviennent à négocier leurs conditions de travail, et particulièrement à télétravailler constamment depuis leur domicile habituel alors que l'organisation qui les emploie peut se situer à plusieurs milliers de kilomètres : il s'agit d'une mobilité géographique professionnelle « en distanciel » ou « virtuelle ».

## II – L'articulation des différents temps sociaux dans le cadre d'une mobilité géographique

### A – Les modes d'articulation des sphères professionnelles et personnelles

La diversité et la succession des modes de résidence accompagnant les mobilités géographiques des aspirants à la carrière académique révèlent pour partie la manière dont la poursuite de ce type de projet s'articule avec la construction d'une vie personnelle ou familiale. Ces modes d'articulation s'étirent sur un continuum dont les pôles opposeraient d'un côté une priorisation de la vie qui s'établirait selon les objectifs professionnels, et de l'autre une organisation de la vie selon des aspirations personnelles ou familiales et dans laquelle les objectifs professionnels occuperaient une place plus secondaire. Entre ces deux pôles existent plusieurs variations : une priorité accordée à la vie professionnelle, mais qui laisse – ou voudrait laisser – de plus en plus de place pour l'avènement d'une transition familiale; une tentative de conciliation des deux transitions simultanément, mais qui tendrait à arbitrer en faveur la carrière professionnelle, ou une transition professionnelle qui s'opère au détriment de la vie de couple déjà engagée. Les modes d'articulation des sphères professionnelle et personnelle peuvent en effet être remis en question au gré des changements de contexte ou de perspectives et sont donc susceptibles d'être évolutifs.

### B – Le rapport au travail comme pierre angulaire du mode d'articulation

Ne pas s'engager totalement dans les activités académiques et refuser de jouer le jeu de la mobilité géographique est perçu par la majorité de ceux qui visent la carrière académique « coûte que coûte » comme un risque de ne pas être titularisé. Si l'engagement temporel et cognitif dans les activités académiques n'est pas forcément perçu par ces derniers comme un effort, c'est parce qu'elles sont considérées comme le prolongement de « ce pour quoi ils sont

faits », mobilisant fréquemment le registre vocationnel pour décrire leur rapport au travail. Quelques enquêtés entretiennent quant à eux une distance à l'égard de ce registre vocationnel; un changement de secteur d'activité ou une réorientation professionnelle plus ou moins marquée sont envisageables. Cette différence de perspective entraîne ici moins de pression dans la poursuite du projet professionnel académique, mais n'empêche pas d'effectuer une mobilité internationale. Si le projet de secours est un second choix, il reste toutefois largement enviable et a priori satisfaisant à leurs yeux. La sphère professionnelle n'étant pas le seul espace participant à la construction de l'identité socioprofessionnelle des

« Accepter ou refuser une mobilité géographique dans un cadre professionnel témoigne bien souvent de la place accordée au travail. »

individus, elle peut effectivement laisser la place et le temps aux autres sphères de contribuer à la construction des individus (la sphère familiale, des loisirs ou politique, par exemple).

Les enquêtés entretenant un rapport majoritairement vocationnel à leur projet professionnel sont plus centrés sur la sphère du travail, tandis que ceux pour qui un rapport instrumental au travail est plus marqué consacrent plus de temps aux sphères extra-professionnelles. La mobilité géographique des premiers n'est envisagée que dans une perspective professionnelle et s'inscrit plus rarement dans un projet de vie global, contrairement aux seconds. La question de l'articulation des différents temps sociaux est effectivement au cœur de la

différenciation de la place accordée au travail dans l'existence (Tremblay, 2013).

## Conclusion

Viser une carrière académique stable implique souvent pour les jeunes docteurs plusieurs formes de mobilité géographique successives afin de répondre à cette exigence constitutive de « l'excellence académique ». Accepter ou refuser une mobilité géographique dans un cadre professionnel témoigne bien souvent de la place accordée au travail et remet en question, par là, le projet professionnel à l'aune de l'ouverture ou de la fermeture d'opportunités professionnelles associées à cette (im)mobilité.

L'ouverture ou la fermeture de ces opportunités ne se limitent néanmoins pas au seul versant professionnel de la vie : elle vient parfois bousculer, faire évoluer ou renforcer des projets de vie personnelle. Mais lorsque la poursuite simultanée d'un projet professionnel en mobilité et personnel paraît difficilement compatible aux yeux des aspirants

académiques, ceux-ci mobilisent leurs ressources spatiales, logistiques, économiques et temporelles notamment afin de mettre en œuvre de nouvelles formes de mode de résidence telles que la double résidence alternée ou la mobilité virtuelle, afin d'espérer pouvoir mener de front les différents aspects de leur vie.

À cet égard, une prolongation de l'explicitation des enjeux professionnels et personnels liés à la mobilité géographique chez les jeunes adultes gagnerait probablement à mobiliser les apports de la sociologie de l'articulation des temps de vie et à mettre en place des entretiens croisés avec l'entourage des jeunes docteurs (et particulièrement leurs conjoint·e·s) afin de mieux comprendre quelles sont les conditions et conséquences relationnelles à ces mobilités différenciées.

## Références

Bertaux-Wiame, I. (2006). Conjugalité et mobilité professionnelle : Le dilemme de l'égalité. *Cahiers du Genre*, 41(2) : 49-73.

Bertaux-Wiame, I. et Tripier, P. (2006). Les intermittents du foyer ou les arrangements entre membres des couples qui travaillent loin l'un de l'autre. *Cahiers du Genre*, 41(2) : 11-22.

Calmand, J. (2017). *Les cinq premières années de vie active des docteurs diplômés en 2010*. Céreq. <https://www.cereq.fr/les-cinq-premieres-annees-de-vie-active-des-docteurs-diplomes-en-2010>

Charrier, G. et Déroff, M.L. (2006). La décohabitation partielle : Un moyen de renégocier la relation conjugale? *Cahiers du Genre*, 41(2) : 99-115.

Etzkowitz, H., Kemelgor, C. et Uzzi, B. (2000). *Athena Unbound: The advancement of women in science and technology*. Cambridge University Press.

Galland, O. (2013). *Sociologie de la jeunesse*. Éditions Armand Colin.

Tremblay, D.-G. (2013). *Temporalités sociales, temps prescrits, temps institutionnalisés*. Presses de l'Université du Québec.

Van de Velde, C. (2008). *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe* (1<sup>er</sup> éd). Presses universitaires de France.

# Transitions mobiles et secteur d'emploi : les rôles de l'hôtellerie-restauration dans les parcours de migrant·e·s temporaires au Québec

**CAPUCINE COUSTERE**

*Doctorante en sociologie  
Université Laval*

La relation entre les processus que sont la jeunesse et la migration suscite un intérêt académique croissant (Flipo, 2013; Robertson et al., 2018) qui s'étend cependant peu à la manière dont le travail peut l'influencer. Non seulement les jeunes sont surreprésentés dans les flux migratoires (Organisation des Nations Unies, 2013), mais les migrant·e·s, d'une part, et les jeunes, d'autre part, le sont également dans un secteur d'emploi particulier :

l'hôtellerie-restauration (HR) (Baum, 2012).

## Contexte

Depuis le milieu des années 2000, les admissions de résident·e·s temporaires au Canada et au Québec dépassent celles des résident·e·s permanents (Bélanger et al., 2019). Cela se traduit notamment par un rajeunissement des migrant·e·s, les résident·e·s permanent·e·s admis·e·s au Québec ayant majoritairement entre 25 et 34 ans comparativement à 15 à 29 ans pour les résident·e·s temporaires (Gouver-

nement du Québec, 2020a, 2020b). Cet écart d'âge résulte en partie des modes de sélection de ces visas. Les permis de résidence temporaire les plus délivrés (permis d'études, Programme de mobilité internationale – PMI et son sous-programme ouvert aux moins de 35 ans : l'Expérience internationale Canada – EIC) visent directement ou indirectement des jeunes.

La hausse des résident·e·s temporaires au pays et dans la province a une incidence sur la composition du marché du travail, notamment dans le secteur de l'HR. C'est l'industrie du secteur des

services qui a la proportion la plus élevée de migrant·e·s temporaires : 7,2 %. Cela résulte notamment de plusieurs effets, dont la compatibilité entre plusieurs rythmes temporels : les horaires et la saisonnalité de l'HR, les études, et la durée courte des permis de résidence temporaires (Adler et Adler, 1999; Farrugia et al., 2018; Tsai et Collins, 2017).

### Méthodologie et cadre conceptuel

À partir de données qualitatives issues d'une étude de la Chaire de recherche du Canada sur les dynamiques migratoires mondiales, nous explorons la manière dont des migrant·e·s temporaires au Québec mobilisent le secteur de l'HR dans leurs transitions vers l'âge adulte.

« la manière dont les participant·e·s mobilisent la migration [...] et le travail [...] dans l'HR joue différents rôles dans la transition vers l'âge adulte. »

Cette étude vise plus spécifiquement à comprendre de quelle manière le statut de résidence temporaire affecte les expériences migratoires et professionnelles des migrant·e·s de ce secteur. Vingt-trois entretiens qualitatifs semi-dirigés ont été menés en 2019 avec des migrant·e·s âgés de 20 à 34 ans qui avaient une expérience récente de travail dans l'HR dans la ville de Québec, avec un permis de résidence temporaire (permis d'études, PMI ou programme des travailleurs étrangers temporaires – PTET). Bien que les enjeux de la jeunesse et de l'âge adulte n'aient pas été spécifiquement remis en question, ils ressortent des entretiens et ont été analysés à partir des concepts de

« transitions mobiles » (Robertson et al., 2018) et d'« âge adulte standard » (Blatterer, 2007). Le premier fait référence au fait que les processus de jeunesse et de mobilité partagent de nombreuses similarités, tous deux étant en effet de moins en moins linéaires et irréversibles, et de plus en plus liés. Le second qualifie les attributs symboliques et objectifs de la catégorie « âge adulte », qui continue à façonner les parcours. Ces concepts permettent de prendre en compte à la fois les changements et la permanence des processus de transition vers l'âge adulte en contexte de mobilité géographique.

### Finalités de l'emploi dans l'hôtellerie-restauration en migration

Pour les participant·e·s rencontré·e·s, travailler dans l'HR sert trois finalités liées au contexte migratoire. La première est économique : cet emploi permet de financer les coûts directs et indirects d'un séjour à l'étranger (frais de scolarité majorés, assurance maladie, etc.), de s'insérer dans un marché du travail qui reconnaît imparfaitement les diplômes et expériences acquises hors du Canada, ou de faire carrière. La deuxième est sociale : plusieurs y trouvent la possibilité de se reconstituer un réseau amical. Enfin, la troisième est migratoire : cet emploi finance la mobilité, mais peut également permettre de remplir les conditions migratoires exigées par le Québec et le Canada pour s'installer à plus long terme. Par exemple, les participant·e·s de cette étude – comme toute personne remplissant les conditions – pouvaient demander à être sélectionnés par le gouvernement du Québec via le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) après un an de travail dans la province, quel que soit le niveau de qualification de l'emploi<sup>1</sup>. Cette sélection permet l'obtention du Certificat de sélection du Québec (CSQ), étape nécessaire pour demander ensuite la résidence permanente au niveau fédéral.

Plusieurs participant·e·s ont explicitement choisi de travailler dans l'HR, secteur facile d'accès, pour accumuler l'expérience professionnelle permettant d'être admissible au PEQ.

### Usage de la mobilité et de l'emploi dans l'hôtellerie-restauration

L'analyse a mis en évidence que la manière dont les participant·e·s mobilisent la migration, d'une part, et le travail dans l'HR, d'autre part, joue différents rôles dans la transition vers l'âge adulte. Migration et emploi peuvent, selon les usages, servir à vivre une expérience jeune, éviter le passage vers l'âge adulte, investir dans un passage futur ou y passer directement. Ces usages de la mobilité et de l'emploi dans l'HR évoluent dans le temps et se superposent ou s'opposent dans les parcours des participant·e·s. Cinq catégories d'usage ont émergé<sup>2</sup> :

« Plusieurs participant·e·s ont choisi de travailler dans l'HR, secteur facile d'accès, pour accumuler l'expérience professionnelle permettant d'être admissible au PEQ. »

- Typiques de la jeunesse : migrer temporairement ou travailler dans l'HR constitue pour certain·e·s un moyen d'avoir un mode de vie « jeune », mobile, flexible, festif, dynamique, marqué par l'apprentissage, l'exploration, la découverte de soi et entendu comme un interlude avant de « se poser » (Amit, 2011; Farrugia et al., 2018).

- Évitement du passage de marqueurs vers l'âge adulte (du Bois-Reymond et al., 2001; Flipo, 2016), par exemple la parentalité. Parmi les participant·e·s, cet évitement est réalisé par une migration et non pas par le travail dans l'HR. « Soit on fait un bébé, soit on part », voilà comment l'une des participantes raconte le choix de couple qui a motivé leur départ en permis vacances-travail en Nouvelle-Zélande, puis au Canada.
- Investissement permettant le passage de transitions futures vers l'âge adulte. La migration, pour les études ou le travail, est considérée ici comme un moyen de se sécuriser une place sur le marché du travail. L'emploi dans l'HR peut faciliter la mobilité ou l'installation en permettant de remplir rapidement les critères d'emploi du PEQ, étape menant à la résidence permanente.
- Ressources alternatives pour passer une transition directement (Flipo, 2013). La migration permet pour certains de quitter le nid familial, d'entrer sur le marché du travail, de vivre en couple et l'emploi dans l'HR permet une indépendance financière.
- « Typiques de l'âge adulte », soit une catégorie associée à des marqueurs de « l'âge adulte standard » (Blatterer, 2007) et à une forme de stabilité : s'installer, dans le cas de la migration et/ou utiliser l'emploi dans l'HR pour faire carrière.

« [les] conditions de travail [dans l'HR] contribuent à renforcer la construction de ce secteur comme un secteur "jeune". »

d'emploi. Ces attributs jeunes peuvent être considérés comme typiques de la jeunesse, ce qui explique que certain·e·s qui se considèrent comme adultes y voient au contraire un repoussoir. Pour un petit nombre de participant·e·s, l'expérience « jeune » que permet le secteur motive le choix d'y faire carrière, permettant en quelque sorte de prolonger leur propre jeunesse au-delà des âges chronologiques.

Le secteur de l'HR offre pourtant des conditions de travail fréquemment considérées comme précaires et difficiles : bas salaires, horaires atypiques, effort physique important et stress. Si les attributs « jeunes » semblent les contrebalancer dans l'expérience des participant·e·s, la majeure partie de ces dernier·ère·s évoque le fait qu'ils-elles ne pourraient pas occuper un emploi salarié dans ce secteur à long terme. Cela résulte notamment de l'incompatibilité entre les exigences temporelles du secteur et celles de la mise en couple et de la parentalité. Ainsi, de telles conditions de travail contribuent à renforcer la construction de ce secteur comme un secteur « jeune », pour lequel il faudrait une subjectivité « jeune » et être à une étape « jeune » de la vie.

### Conclusion

Si la littérature commence à mettre en évidence la manière dont la migration peut être employée dans les transitions des jeunes vers l'âge adulte<sup>3</sup>, elle a peu exploré comment un secteur d'emploi peut jouer ce rôle dans des parcours

mobiles. La présente recherche souligne l'intérêt de le prendre en compte dans la compréhension des « transitions mobiles » (Robertson et al., 2018), à partir de l'exemple de l'hôtellerie-restauration dans les parcours de résident·e·s temporaires. Il apparaît comme un secteur qui sert à la fois les parcours migratoires et de jeunesse, en facilitant leur prolongation, mais également la transition vers les statuts plus stables de l'installation et de l'âge adulte. Enfin, cette recherche conforte l'idée que les « transitions mobiles » (Robertson et al., 2018) sont de moins en moins linéaires et réversibles, bien que « l'âge adulte standard » (Blatterer, 2007) demeure l'horizon à atteindre.

### Références

- Adler, P. A. et Adler, P. (1999). Resort Workers: Adaptations in the leisure-work nexus. *Sociological Perspectives*, 42(3), 369-402.
- Amit, V. (2011). "Before I settle down": Youth travel and enduring life course paradigms. *Anthropologica*, 53(1), 79-88.
- Baum, T. (2012). *Migrant workers in the international hotel industry*. International Labour Office.
- Bélanger, D., Ouellet, M. et Fleury, C. (2019). Les travailleurs étrangers temporaires au Québec : quels avantages pour les travailleurs qualifiés? *Diversité urbaine*, 19, 49-69.
- Blatterer, H. (2007). *Coming of age in times of uncertainty*. Berghahn Books.
- du Bois-Reymond, M., Plug, W., Te Poel, Y. et Ravesloot, J. (2001). "And then decide what to do next..." Young people's educational and labour trajectories: A longitudinal study from the Netherlands. *Young, Nordic Journal of Youth Research*, 9(2), 33-52.
- Farrugia, D., Threadgold, S. et Coffey, J. (2018). Young subjectivities and affective labour in the service economy. *Journal of Youth Studies*, 21(3), 272-287.
- Flipo, A. (2013). Mobilité et passage à l'âge adulte. Itinéraires de migrants intra-européens. *Agora débats/jeunesses*, 3(65), 23-35.

### Jeunesse du secteur, facteur d'attraction et de répulsion

Pour la plupart des participants, les attributs « jeunes » du secteur d'emploi, comme la flexibilité, l'adrénaline et les rencontres (Blatterer, 2007; Farrugia et al., 2018), contribuent au choix de travailler dans ce secteur

Flipo, A. (2016). Une migration économique? Pratiques et usages sociaux des migrations de travail intra-européennes. *Émulations - Revue de sciences sociales*, 17, 63-79.

Gouvernement du Québec. (2020a). *L'immigration temporaire au Québec. 2014-2019*. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Gouvernement du Québec. (2020b). *Tableaux de l'immigration permanente au Québec. 2015-2019*. Ministère de l'Immigration, de la

Francisation et de l'Intégration.

Organisation des Nations Unies. (2013). *World Youth Report 2013: Youth and migration*. United Nations Publication.

Tsai, L. L. et Collins, F. L. (2017). Youth and mobility in working holidays: Imagined freedoms and lived constraints in lives of Taiwanese working holidaymakers in New Zealand. *New Zealand Geographer*, 73(2), 129-140.

## Notes

<sup>1</sup> Les critères ont changé depuis la réforme du programme en 2020.

<sup>2</sup> Pour les constituer, je me suis appuyée sur les données et sur la littérature catégorisant les usages de la migration au regard de la transition vers l'âge adulte, que j'ai étendus à l'usage du secteur d'emploi.

<sup>3</sup> Voir, par exemple, Amit, 2011; du Bois-Reymond et al., 2001; Flipo, 2013, 2001.

# Mobiles et seuls. Le passage à la vie adulte des jeunes immigrants récents au Québec<sup>1</sup>

**STÉPHANIE ATKIN**

Doctorante en sociologie de la jeunesse  
Institut national de la recherche scientifique

**MARIA EUGENIA LONGO**

Professeure au Centre Urbanisation Culture  
et Société  
Institut national de la recherche scientifique

Depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, les mobilités géographiques ont considérablement augmenté. Celles-ci touchent tous les groupes d'âge, et particulièrement les jeunes de 29 ans ou moins; à eux seuls, ils représentent 30 % des immigrants dans le monde (Organisation des Nations Unies, 2013). Au Québec, les jeunes mobiles sont aussi surreprésentés. Entre 2014 et 2018, la majorité des immigrants admis avec un permis de résidence temporaire étaient âgés de 15 à 29 ans (Gouvernement du Québec, 2020a), alors que les jeunes de 15 à 34 ans admis avec un permis de résidence permanente représentaient 44 % de la totalité des immigrants de cette catégorie administrative (Gouvernement du Québec, 2020b).

Comprise ici comme « temporaire, circulaire et multidirectionnelle » (Organisation internationale pour les Migrations, 2006) plutôt que linéaire, la mobilité peut être motivée par des raisons multiples (ex. poursuite des

études supérieures, insertion dans un premier emploi spécialisé) et marquée d'événements prévus (ex. retour dans le pays d'origine après un stage à l'international) et imprévus (ex. perte d'emploi en raison de la pandémie de la COVID-19, rencontre amoureuse) qui modifieront le parcours migratoire. Les jeunes mobiles, du point de vue de l'âge, ont de particulier qu'ils sont susceptibles de vivre plusieurs expériences pour la première fois<sup>2</sup> loin de leur milieu d'origine et de leur entourage. La jeunesse ainsi que la mobilité impliquent toutes deux des processus relationnels forts. D'une part, la jeunesse est un temps de la vie particulièrement dense au niveau relationnel (Bernier, 1997), avec le cumul des liens familiaux de proximité et éloignés, des amitiés nouées durant l'enfance et à l'école de quartier, ainsi que lors de premiers petits boulots. Différentes transitions typiques du passage à la vie adulte peuvent modifier la force ou encore la durabilité de ces liens. Par exemple, de nouvelles amitiés développées aux études postsecondaires peuvent être priorisées à celles nouées à l'école de quartier, une nouvelle relation amoureuse peut « mettre sur pause » des amitiés fortes et, parallèlement, ouvrir à de nouvelles amitiés du groupe d'amis du nouveau partenaire. D'autre part, la mobilité est aussi susceptible d'agir au niveau

relationnel (Charbonneau et Bourdon, 2011). Alors que l'immigration invite à la rencontre de nouvelles personnes, au renforcement de liens familiaux ou d'amitiés avec des personnes déjà établies dans le pays d'accueil – mais pas toujours –, la distance géographique peut modifier la force des liens avec les proches restés dans le pays d'origine, ainsi que le rôle de ces derniers auprès des jeunes.

« Les jeunes mobiles ont de particulier qu'ils sont susceptibles de vivre plusieurs expériences pour la première fois loin de leur milieu d'origine et de leur entourage. »

Cet article présente quelques constats sur des jeunes immigrants au Québec, en explorant comment leurs expériences relationnelles, reliées à celles d'indépendance et d'autonomie dans la mobilité géographique, ajoutent des spécificités au passage à la vie adulte. À partir d'une recherche longitudinale plus large, les résultats présentés dans cet



article sont issus de la première vague d'entretiens semi-dirigés effectuée entre janvier et juillet 2019, dans les régions de Montréal et de Québec. En somme, 41 jeunes (18 hommes et 23 femmes) âgés de 21 à 35 ans, d'origines diverses et qui parlent français – de niveau élémentaire à langue maternelle – ont été rencontrés dans les neuf premiers mois de leur arrivée au Québec.

### Vivre seul pour la première fois

Des amis, de la famille proche et éloignée, le voisinage, des collègues de travail et des coéquipiers d'une équipe sportive, par exemple, peuvent composer l'entourage des jeunes. Certaines de ces personnes, par leur rôle de modèles, leur soutien et leurs conseils, sont importantes dans le parcours de vie des jeunes (Bidart, 2008), notamment dans des moments charnières du passage à la vie adulte. L'immigration a toutefois de particulier qu'elle invite ces jeunes à vivre de nouvelles expériences d'indépendance et d'autonomie géographiquement loin des personnes importantes au quotidien. Cet éloignement est alors chargé d'une diversité de sens dans le passage à la vie adulte pour ces jeunes immigrants.

Tout d'abord, partir seul peut s'articuler à une première décohabitation familiale. Celle-ci se jumelle parfois avec la perte du soutien quotidien des parents, en raison de la distance géographique. C'est notamment le cas de cette jeune travailleuse originaire de France : *J'ai carrément changé de pays. Donc, il n'y a plus le soutien [des parents] que j'aurais eu si j'avais déménagé dans les environs, comme ma sœur qui restait dans la même ville.* Certaines formes de soutien vont toutefois rester, en dépit de la distance qui sépare le jeune de ses parents. En effet, ne plus vivre avec ces derniers ne signifie pas d'emblée être indépendant. Différentes formes de dépendance, par exemple financière, restent présentes, comme pour cette jeune étudiante française qui étudie en

dehors de sa ville natale : *Bon, mes parents ont toujours été là pour s'assurer que je payais bien mes impôts, que... Ils me payaient mon loyer. Bon, voilà, j'avais une indépendance physique, mais pas financière.* Ainsi, alors que la mobilité géographique invite à expérimenter seul certaines formes d'indépendance – parentale et matérielle comme le logement –, le soutien des parents ne disparaît pas complètement. Toutefois, pour d'autres jeunes, partir seul et ne plus vivre avec sa famille marque la fin de la tutelle parentale ou encore familiale,

« ce ne sont pas les nouvelles expériences relationnelles qui font grandir, mais [...] l'absence des proches laissés dans le pays d'origine. »

par exemple dans le cas de jeunes issus de culture où les aînés de la famille sont des figures d'autorité auprès des plus jeunes. Un travailleur originaire de la Côte d'Ivoire raconte : *Quand tu vis en famille, c'est toujours les grands frères, les grandes sœurs qui te donnent conseil [...], mais quand tu immigrés et que tu es seul, on ne peut pas contester, [...] toi-même tu es ton papa et ta maman.*

### Être seul avec les autres

Le vécu de solitude apparaît aussi chez des jeunes qui immigreront seuls, bien qu'ils connaissent des personnes déjà établies sur place. Dans ces cas, ce ne sont pas les nouvelles expériences relationnelles qui font grandir, mais encore une fois l'absence des proches laissés dans le pays d'origine. Il y a, par exemple, cet étudiant venu du Burkina Faso qui, en dépit d'amitiés fortes au Québec, raconte grandir à cause de la distance qui le sépare de ses parents : *Ici, je suis seul, loin de mes*

*parents, une nouvelle vie. Voilà, donc je suis plus mature maintenant.* Il y a aussi cette étudiante française pour qui grandir, c'est être loin de son entourage plus largement : *[Grandir] c'était d'être bien, loin de sa famille, loin de ses amis, parce que quand je suis arrivée à Montréal l'année dernière, je connaissais quelques [habitants du pays d'origine] via mon conjoint. Je ne les ai pas retrouvés tout de suite.*

La solitude se vit également chez des jeunes qui immigreront avec des personnes importantes. Pour ces immigrants, il semble que ce soit l'absence d'autres membres de leur entourage, plus spécifiquement des personnes significatives au quotidien, qui occasionne ce vécu de solitude. C'est notamment le cas d'une femme d'origine colombienne qui immigrer avec son conjoint parce qu'il poursuit ses études au Québec, et leurs enfants. Laisant derrière elle des proches qui l'aidaient à prendre soin de ces derniers, elle témoigne du défi que relève l'expérimentation de l'indépendance à travers la solitude : *Partir de mon pays, apprendre [à être] je suis seule. Ne pas dépendre d'autres personnes. Dans (Colombie), je dépends, tiene apoyo (avoir du soutien), ma famille, ma sœur, aider moi beaucoup. Ici, mon mari, enfants, non plus.*

### Conclusion

Ainsi, quitter l'entourage dans le cadre d'une mobilité géographique engendre un vécu de solitude. Celui-ci se déploie autant pour des jeunes qui partent seuls, qui retrouvent des connaissances une fois sur place ou encore qui immigreront avec des proches. Dans tous ces cas, grandir ne se vit pas à travers de nouvelles expériences relationnelles, comme dans la rencontre de nouveaux collègues de travail et de membres d'une même cohorte d'études, du moins dans les premiers mois d'arrivée, mais plutôt par l'absence d'autrui significatif dans le parcours géographique et dans des

expériences reliées à l'indépendance et l'autonomie. Autrement dit, les jeunes immigrants rencontrés associent la mobilité à la solitude, qui devient marquante dans le passage à la vie adulte. Les analyses des prochaines vagues d'enquête permettront, d'une part, d'interroger ce vécu de solitude dans le temps et à travers de nouvelles expériences d'autonomie et d'indépendance et, d'autre part, d'identifier les facteurs – notamment relationnels – qui perpétuent, ou pas, ce vécu de solitude pour ces jeunes mobiles.

## Références

Bernier, L. (1997). Les relations sociales. Dans M. Gauthier et L. Bernier (dir.), *Les 15-19 ans*.

*Quel présent? Vers quel avenir?* (p. 39-63). Presses de l'Université Laval.

Bidart, C. (2008). Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte. *Revue française de sociologie*, 49(3), 559-583.

Charbonneau, J. et Bourdon, S. (2011). *Les jeunes et leurs relations*. Presses de l'Université Laval.

Gouvernement du Québec. (2020a). *L'immigration temporaire au Québec. 2014-2019*. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Gouvernement du Québec. (2020b). *Portrait de l'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration. 2014-2018*. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Organisation des Nations Unies. (2013). *World Youth Report 2013: Youth and migration*. United Nations Publication.

Organisation internationale pour les migrations. (2006). *Une mobilité accrue appelle à repenser les politiques d'intégration*. <https://www.iom.int/fr/state-ments/une-mobilite-mondiale-accrue-appelle-repenser-les-politiques-dintegration>.

## Notes

<sup>1</sup> Ce court article reprend et synthétise quelques constats développés dans l'article scientifique : Atkin, S. et Longo M.E. (2022). Grandir dans la mobilité géographique. *Hommes & Migrations*, 1336, 15-23.

<sup>2</sup> Ces premières expériences peuvent aussi être considérées comme des transitions typiques du passage à la vie adulte en sociologie de la jeunesse.

# Mimer l'adultéité, surjouer l'enfance. Grandir sur la route et renégocier les normes de l'âge

**CLÉO MARMIE**

Doctorante en sociologie

École des Hautes Études en Sciences Sociales

InSHS du CNRS

Centre Maurice Halbwachs -LIRTES



Je me suis fait des tresses pour me vieillir pr la forêt. ✓✓

## Introduction. Mineurs en danger, minorité dangereuse

*Je me suis fait des tresses pour me vieillir pour la forêt* m'envoie P. par message Whatsapp un soir de juillet 2021. Originaire de l'Afrique centrale et âgé de 16 ans, il s'apprête à rejoindre la forêt de Gourougou où des dizaines de personnes migrantes vivent dans des conditions précaires à la lisière de l'enclave espagnole de Melilla, dans l'espoir de parvenir à franchir la barrière de barbelés qui sépare le Maroc de l'Espagne. Dans « la forêt », les conditions de vie sont extrêmement dures et une organisation communautaire hiérarchique inspirée de l'ordre militaire régit la vie en collectivité : les nouveaux arrivants et les plus jeunes sont particulièrement susceptibles d'être exploités pour servir le groupe. Il s'agit donc pour P. de trouver des stratégies de présentation de soi visant à « diluer » sa minorité et à « se vieillir » afin de se protéger. Tout au long

de son parcours migratoire, depuis son pays d'origine jusqu'au Maroc, ce jeune catégorisé « mineur non accompagné » (MNA) négocie et circule entre des normes d'âge parfois contradictoires et concurrentes. Auprès des institutions de protection de l'enfance, il s'agit pour lui de paraître le « plus mineur » et le « plus vulnérable » possible. Dans d'autres espaces, il s'agit au contraire de paraître le « plus âgé » et le « plus autonome » possible. Tour à tour, la minorité d'âge peut être une ressource ou un risque et présenter une protection ou un danger.

Comment devient-on adulte au cours d'un parcours migratoire initié seul? Comment les parcours de protection influencent-ils le « devenir adulte » de ces jeunes qui migrent sans référent familial? Comment sont-ils amenés à circuler entre les normes de l'âge et à renégocier les frontières de l'âge chronologique et de l'âge social?

Cette contribution propose ainsi d'interroger, en portant l'attention sur le cas du Maroc, la tension entre surautonomisation et infantilisation, entre performativité de l'enfance et performativité de l'adultéité afin de saisir l'articulation entre mobilité(s) géographique(s) et progression vers l'âge adulte pour des jeunes étrangers dits « isolés ». Les données qualitatives mobilisées (entretiens approfondis et récits de vie, observations) sont issues des enquêtes de terrain menées de 2020 à 2022 dans le cadre d'une recherche doctorale en cours sur les jeunes qui migrent seuls au Maroc, en Espagne et en France.



**Croquis de Cléo Marmié, Rabat (Maroc), juillet 2021.** Cours de natation improvisé à la piscine municipale de Rabat en prévision d'une tentative de traversée de l'océan Atlantique par le Sud du Maroc pour espérer atteindre les îles Canaries (Espagne). Le jeune, originaire d'Afrique de l'Ouest et âgé de 15 ans, espère ainsi vaincre sa peur de l'eau.

### Se faire tout petit. « Performer » l'enfance en danger

Dans certaines situations, paraître explicitement mineur peut constituer une ressource de protection pour les jeunes qui migrent seuls. Ce statut leur permet parfois d'accéder à certains privilèges, par exemple de réduire les coûts de traversée vers l'Europe : Non,



**Croquis de Cléo Marmié, Tanger (Maroc), juin 2021<sup>1</sup>.** Bouée gonflable utilisée comme embarcation de fortune par un jeune de 16 ans originaire d'Afrique de l'Ouest pour tenter, depuis Tanger, de traverser le détroit de Gibraltar pour atteindre le Sud de l'Espagne.

*moi je vais pas payer autant que les autres, parce que, bon, quelque part, celui qui organise le convoi il m'aime bien, je suis un peu son petit frère quoi, il sait que j'ai pas beaucoup d'argent et que, bon, ici c'est pas facile.* (Entretien avec S., 17 ans, rencontré à Marrakech et actuellement aux Canaries). La minorité permet de susciter la compassion d'adultes en migration au Maroc, enclins à « prendre sous leur aile » ces « petits frères » rencontrés sur la route : *Oui, tout le monde est gentil avec moi ici, je suis le plus jeune, ils m'appellent même « Baby » pour rire, c'est devenu mon prénom.* (Entretien avec M., 17 ans, hébergé dans un logement collectif à Laâyoune dans le sud du Maroc dans l'attente d'une traversée par les Canaries). *Le petit, là, oui, je suis son grand frère, quoi. Je veux pas qu'il lui arrive des problèmes, je l'aide un peu.* (Entretien avec T., président d'une communauté de migrants au Maroc).

Au-delà de ces mécanismes de protection communautaire à l'intérieur des groupes de personnes migrantes au Maroc, l'enjeu de la minorité est également crucial pour accéder à la protection institutionnelle des services d'aide à l'enfance. Dans un contexte de rareté des ressources institutionnelles dédiées au public catégorisé « MNA » et de fragmentation de l'offre de protection, il s'agit pour ces jeunes de « mimer » et de « performer » l'enfance (voir notamment Perrot, 2019) afin de correspondre aux attentes institutionnelles. Si les processus d'évaluation

de la minorité (qui conditionnent l'entrée du jeune dans la protection de l'enfance) ont été particulièrement investis par les sciences sociales en France, en soulignant notamment la subjectivité et l'instabilité de ces procédures (Paté, 2018; Carayon et al., 2018), les ambiguïtés relatives à l'appréciation de l'âge de jeunes et les injonctions paradoxales à la minorité se retrouvent également dans le contexte marocain. Alors que les structures (institutionnelles, humanitaires, bénévoles) d'« aide aux MNA » au Maroc indiquent être « submergées » par ce qui est présenté comme un « afflux continu



**Croquis de Cléo Marmié, Tanger (Maroc), juillet 2021.** Après l'échec d'une tentative de traversée de la mer Méditerranée en "patera" (embarcation de fortune), un jeune épuisé par une nuit de marche prend une pause sur un rocher dans les hauteurs qui surplombent les côtes marocaines.



**Croquis de Cléo Marmié, Ceuta (Espagne), janvier 2022.** Trois jeunes d'origine marocaine, âgés de 11 à 14 ans, dans l'enclave espagnole de Ceuta où ils dorment dans des "chabolas" (habitats précaires).

de mineurs », il s'agit pour leurs agents d'évaluer dans l'urgence les jeunes à « prioriser » : les plus « mineurs », les plus « vulnérables », les plus « en danger », selon une gamme variée et variable de pratiques d'appréciation. Les jeunes doivent ainsi circuler entre des critères de sélection hétérogènes (notamment liés à l'âge) qu'il s'agit d'anticiper et de s'approprier pour espérer être « élus » par l'action sociale et humanitaire (Mazouz et Roux, 2015) : *Si tu dis que t'as 17 ans, t'es foutu, là-bas [dans un service d'aide d'urgence aux personnes migrantes d'une ONG] faut dire j'ai 14, j'ai 15 ans sinon ils te prennent même pas. Faut dire voilà, je suis tout seul, je suis mineur, j'ai besoin d'aide, là tu les intéresses, sinon rien du tout.* (Entretien de rue avec D., logé dans un squat à Marrakech, au Maroc depuis plusieurs années).

### (Se) Vieillir. Diluer la minorité

Simultanément, il s'agit, à certaines étapes, dans certains lieux ou auprès de certains acteurs, de « savoir » se vieillir et de se prémunir ainsi des risques sociaux de la minorité. Ainsi, les jeunes doivent parfois tenter, par divers moyens et stratégies (vêtements, coiffures,

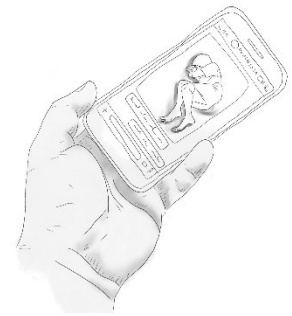
attitudes, expressions...), de mimer les propriétés projetées de ce que serait l'adultéité. Il s'agit ainsi, par exemple, de mimer des attributs physiques ou de tenter de les développer par divers moyens pour paraître « plus vieux », « plus âgé », « adulte » : *Tous les soirs, je me mettais de l'huile et de la cendre sur le visage, j'avais lu sur Google que ça marchait pour faire pousser la barbe plus vite [...]. J'ai aussi fait du sport tous les soirs dans ma chambre, comme ça j'avais l'air plus vieux, plus fort, je voulais plus qu'on me prenne pour le petit.* (Entretien avec K., 17 ans, multiples tentatives de traversées infructueuses par la Méditerranée sur un petit Zodiac avec trois autres personnes).

Les comportements de sur-autonomisation permettent notamment d'être accepté dans un groupe de pairs, au sein duquel la condition de migration clandestinisée invite à la discrétion, à la force et/ou à la réactivité. Ces stratégies favorisent l'acceptation pour une action risquée, à l'instar d'une tentative de traversée de frontière : *Ils veulent bien de moi sur le bateau parce qu'ils savent que je suis fort, je suis débrouillard, je peux ramer comme eux.* (Entretien avec K., 17 ans).

Mimer les propriétés de l'âge adulte permet également de se protéger contre certaines menaces et violences : *Ils m'avaient tout pris, j'ai été agressé la nuit, dans cette rue-là. Si t'es mineur, c'est pas bon de se promener seul, tu es une proie.* (Entretien avec M., 17 ans).

Ainsi, l'âge peut parfois être vécu comme un handicap par les jeunes étrangers en mobilité au Maroc : *Non vraiment c'est trop dur d'être mineur, moi j'ai hâte d'être majeur, je pourrai travailler et tout. Tu deviens quelqu'un quand tu es adulte, quand tu es mineur tu n'es rien, tu le vois dans les yeux des autres migrants, quand t'es mineur t'es un poids, ils pensent que tu peux rien apporter.* (Entretien avec K., 17 ans).

Les attitudes de surconformité envers les normes de l'adultéité (et les compétences sociales de débrouillardise et d'autonomie qui y sont associées aux yeux des jeunes) agissent ainsi en conditions de survie au cours des parcours migratoires juvéniles. Cette suradultéité entre en contradiction avec les attentes institutionnelles de l'« enfance en danger » qui conditionnent l'accès à la protection à des critères de vulnérabilité et à des éléments (physiques, discursifs, comportementaux) explicites de minorité d'âge. Pourtant, paradoxalement, des agents de protection mobilisés pour la prise en charge de ces mineurs les incitent parfois à mentir sur leur âge pour accéder à certains services : en France par exemple, des intervenants sociaux incitent des jeunes dits « déboutés de la minorité » par le département à se déclarer majeurs pour pouvoir accéder à un hébergement d'urgence; en Espagne, des éducateurs suggèrent aux jeunes ayant pour objectif de rejoindre la France de ne pas se déclarer mineurs afin de poursuivre leur trajectoire; au Maroc, des bénévoles



**Croquis de Cléo Marmié. Oujda (Maroc), décembre 2018.** Afin de faire pression sur les parents restés au pays, des mauvais traitements sont parfois infligés aux jeunes migrants et des photos sont envoyées sur Whatsapp pour demander une rançon aux proches.



orientent les jeunes vers des structures de dépistage du VIH en précisant que le test n'est possible que si le jeune déclare avoir 18 ans révolus.

### Conclusion. Négocier les normes de l'âge

« Minorisés » ou « majorisés », les jeunes en mobilité internationale sont amenés, tout au long de leur parcours migratoire, à circuler à travers de multiples catégories d'âges et à renégocier les frontières entre âge biologique et âge social. Il s'agit de mimer et « performer » successivement l'enfance ou l'adultéité afin de correspondre à des attentes communautaires et institutionnelles, parfois contradictoires et disloquées, liées à l'âge. Saisir, à partir des sciences sociales, les normes d'âge et leurs formes d'usage et d'appropriation par les jeunes

en mobilité contribue ainsi à une approche critique des catégories d'âges (Rennes, 2019) dans un contexte où les enquêtes de délimitation de leur âge biologique et chronologique conditionnent l'octroi ou la confiscation de ressources matérielles et symboliques.

### Références

Carayon, L., Mattiussi, J. et Vuattoux, A. (2018). "Soyez cohérent, jeune homme!" Enjeux et non-dits de l'évaluation de la minorité chez les jeunes étrangers isolés à Paris », *Revue française de science politique*, 1(68), 31-52.

Mazouz S. et Roux, S. (dir.) (2015). Le gouvernement de la jeunesse, *Politix*, 27(108). De Boeck.

Paté, N. (2018). *L'accès – ou le non-accès – à la protection des mineur-e-s isolé-e-s en situation de migration. L'évaluation de la*

*minorité et de l'isolement ou la mise à l'épreuve de la crédibilité narrative, comportementale et physique.* Thèse de sociologie, Université Paris X Nanterre.

Perrot, A. (2019). Une infantilisation inévitable? La réversibilité de l'âge chez les jeunes exilés en France, *Genèses*, 114(1), 75-95.

Rennes, J. (2019). Âge biologique versus âge social : une distinction problématique, *Genèses*, 4(117), 109-128.

### Notes

<sup>1</sup> Les dessins présentés dans l'article sont des croquis de terrain réalisés par Cléo Marmié au cours de sa recherche doctorale menée au Maroc, en Espagne et en France afin de documenter, par une approche sensible des sciences sociales, la situation des jeunes engagés dans des parcours migratoires vers l'Europe.



**Croquis de Cléo Marmié, Marrakech (Maroc), février 2021.**  
*Dormant dans un squat de Marrakech, trois jeunes "tapent le salam" (mendient) aux feux rouges de la ville dans l'espoir de gagner un peu d'argent et pouvoir payer le bus jusqu'au Nord du Maroc pour tenter, une nouvelle fois, de passer dans l'enclave espagnole de Ceuta.*



# Le rôle des expériences de mobilités géographiques choisies dans la transition vers l'âge adulte : retour sur des projets des Carrefours jeunesse-emploi

**JANIE DOLAN CAKE**

Conseillère Jeunesse

Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)

*Coauteurs-trices : Samantha Lopez Uri (RCJEQ); Xavier Rosalie (RCJEQ); Hasan Parvez Hang (CJE Mercier); Mélanie Judas (CJE Anjou); Elise Violletti (CJE Marguerite-D'Youville); Avec la collaboration de l'ensemble de l'équipe du RCJEQ*

De plus en plus d'organisations accompagnent des jeunes dans des expériences de mobilité. Parmi elles, les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) concrétisent des projets de mobilité tant aux niveaux local, régional, qu'international. Ces organismes accompagnent plus globalement les jeunes de 15 à 35 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et économique, en les aidant dans leur cheminement vers l'emploi, un retour aux études ou le développement d'un projet d'entrepreneuriat, de bénévolat et de volontariat. Les services et activités visent l'amélioration des conditions de vie générales des jeunes et à faciliter la transition à la vie adulte (Humbert, 2017).

L'expérience des mobilités est multiple et différente selon les réalités des jeunes et les obstacles systémiques auxquels ils sont confrontés-es. Dans cet article, nous souhaitons mettre de l'avant des exemples de projets de mobilité géographique choisis, les retombées de ces projets pour les jeunes tant sur le plan individuel que collectif ainsi que l'essence des interventions et des pratiques des CJE en termes d'accompagnement de ces mobilités.

Pour ce faire, le Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec a proposé de réunir les intervenants-es de trois CJE

qui mettent en œuvre une diversité de dispositifs. Cet article reflète non seulement leurs points de vue, mais comporte également les apprentissages réalisés grâce à la multitude de projets de mobilité et de jeunes accompagnés-es au sein des 111 CJE.

## Des expériences de mobilité géographique aux multiples visages

Le projet *Suis ton courant* (2021) du CJE Anjou/Saint-Justin a été développé à la suite de l'intérêt manifesté par les jeunes de développer leur fibre artistique. Basé sur le volontariat, le dispositif prévoit que les participants choisissent les projets sur lesquels ils souhaitent travailler (par exemple la restauration d'une maison ancestrale pour une coopérative), leur financement ainsi que le choix de la destination. Âgés-es de 18 à 29 ans, les participants-es vivent des réalités multiples et se questionnent par rapport à leur cheminement : ils sont pour la plupart éloignés-es du marché du travail, vivent de l'isolement et ont peu d'opportunités de sortir des limites géographiques de leur quartier.

« les intervenants-es nomment l'importance de reconnaître les projets de mobilité locaux au même titre que les projets internationaux en terme d'impact mobilisateur et transformateur chez les jeunes. »

*Tournée ville et région* (TVA CIMT/CHAU, 2018) est quant à lui un projet de mobilité inter-CJE, développé en partenariat entre le CJE du Témiscouata et celui de Mercier/Pitrem. À l'initiative des intervenants-es, il permet aux jeunes de région de vivre une expérience en milieu urbain, et vice et versa, afin de leur faire partager plusieurs enjeux communs : par exemple, les différents visages de l'itinérance. Axé sur le bénévolat, le projet prévoit deux séjours de cinq jours permettant à un groupe de jeunes ayant des profils souvent éloignés des projets de mobilité d'en faire l'expérience.

Au CJE Marguerite d'Youville, les dispositifs fleurissent depuis 2001, notamment en lien avec des missions locales françaises ayant des missions proches de celles des CJE. Par exemple, depuis 2012, des échanges ont lieu entre les CJE des Laurentides, Thérèse-de-Blainville, Marguerite-d'Youville et Sherbrooke avec la Mission locale de l'Aigle Mortagne en Normandie. Des séjours thématiques, entre autres sur l'engagement citoyen, sont organisés de part et d'autre de l'océan.

## L'accompagnement au cœur des projets de mobilité géographique

Au regard de ces divers projets, les CJE rencontrés s'entendent pour mentionner l'importance de bien connaître les jeunes et leurs profils afin de développer un dispositif cohérent et adapté à leurs situations. C'est par exemple le cas pour des jeunes ayant des réalités économiques ne permettant pas de s'absenter du travail ou ayant des besoins médicaux particuliers. Dans cette même logique, les intervenants-es nomment l'importance de reconnaître les projets de mobilité locaux au même

titre que les projets internationaux en termes d'impact mobilisateur et transformateur chez les jeunes.

Le point central des expériences de mobilité incitées par ces projets est l'accompagnement offert par les CJE. Les projets s'inscrivent dans un suivi plus global de quelques mois, voire quelques

« Plusieurs aspects travaillés avec le·a jeune dans le cadre [...] de la transition à la vie adulte se matérialisent sur le terrain des projets de mobilité. »

années. Plusieurs aspects travaillés avec le·a jeune dans le cadre, entre autres, de l'accompagnement à la transition à la vie adulte se matérialisent sur le terrain des projets de mobilité, sont expérimentés dans un espace sécuritaire et deviennent beaucoup plus concrets : la gestion de la routine, la découverte de soi ou encore le développement de relations interpersonnelles. « Ces dispositifs [d'échange] représentent un réel tremplin vers l'autonomie pour des jeunes qui n'auraient pas vécu d'eux-mêmes, sans le soutien du groupe et de l'accompagnateur, une expérience de mobilité » (Office franco-québécois pour la jeunesse, 2020, s. d.).

En effet, lors de l'accompagnement post-projet, l'intervenant·e et le·a jeune peuvent se baser sur des exemples concrets vécus lors du projet, réajuster leurs démarches et capitaliser sur les changements amorcés. Ces expériences de mobilité peuvent également être une façon de clore et/ou de célébrer le chemin parcouru par les jeunes au sein du CJE.

### Des retombées individuelles et collectives multiples

Les professionnels·lles rencontrés·ées soulignent que les retombées des projets sont multiples. Ils favorisent une plus grande autonomisation et stabilisation du parcours de vie en offrant d'autres sources de valorisation, de responsabilisation, de socialisation, d'engagement social et d'apprentissages. À l'issue des projets, la plupart des participants·es retournent aux études, au travail ou encore ont une meilleure vision du chemin à parcourir. Ces expériences fortifient également un lien de confiance et le développement d'un lieu d'appartenance.

Au niveau collectif, ces expériences permettent de développer la cohésion sociale. À cet effet, les intervenants·es mentionnent le rôle central du travail partenarial (professionnels de la santé, CJE, bailleurs de fonds, etc.) afin d'offrir ces expériences dans des conditions optimales, en réponse aux besoins multiples des jeunes.

Les projets de mobilité mettent l'accent sur l'engagement social en développant un sentiment d'appartenance envers le milieu de vie et une plus grande compréhension des enjeux locaux. Les échanges (par exemple autour de la visite de lieux de culte) favorisent l'ouverture, la réflexion et des discussions venant éclairer des tensions ou des incompréhensions entre des jeunes de contextes socioculturels différents.

### Des obstacles, freins et angles morts

Malgré la réussite de ces projets, de nombreux obstacles à leurs déploiements demeurent. Tout d'abord, si l'accompagnement est primordial, des défis résident au sein même de sa mise en place. Les projets nécessitent souvent la présence et l'implication de plusieurs intervenants·es pour un petit nombre de jeunes. Par exemple, le projet *Tournée*

*ville et région* mobilise deux intervenants·es pour quatre jeunes. Il faut donc valoriser la qualité de l'accompagnement au-delà du nombre de jeunes impliqués dans le projet.

« À l'issue des projets, la plupart des participants·es retournent aux études, au travail ou encore ont une meilleure vision du chemin à parcourir. »

Un autre défi réside dans le fait d'accompagner les jeunes dans différentes phases de leur engagement : pour certains·es, iels mettront un terme avant même la réalisation de leur projet. Il est alors important de maintenir les liens avec le·a jeune et de poursuivre l'accompagnement en offrant d'autres expériences qui lui permettra de cheminer et de participer éventuellement au projet de mobilité initial. Un mot clé pour les intervenants·es rencontrés·ées est l'adaptation.

Un autre obstacle à la participation des jeunes est la durée des projets de mobilité et leur ampleur. Pour la plupart des participants·es, un engagement d'un ou de deux mois à l'extérieur du pays est un grand défi. Prenons l'exemple d'échanges de coopération internationale qui peuvent s'étaler sur plusieurs mois et qui offrent souvent peu d'accompagnement. Ces derniers exigent une plus grande autonomie et impliquent un niveau de privilèges permettant de se libérer au niveau des responsabilités tant familiales que professionnelles/économiques. Par ailleurs, plusieurs programmes de mobilité ont des critères fixes qui excluent plusieurs jeunes ayant des exigences au niveau du statut migratoire

ou de l'occupation (jeunes aux études ou sans emploi).

### Des expériences de mobilités géographiques pour tous-tes

Malgré ces défis, l'objectif visé par l'ensemble des projets portés par les CJE est de veiller à l'égal accès de tous-tes aux expériences de mobilité géographique et d'engagement citoyen, en plus d'assurer la mixité sociale au sein des projets, tant en termes de formation, de genre, d'âge, de milieu social que d'origine culturelle.

En somme, au cœur même de l'expérience de mobilité géographique, et ce peu importe le nombre de kilomètres qui séparent le-a jeune de sa réalité habituelle, réside cet espace de

l'inconnu. On peut s'y construire, s'écrire, se réécrire via le reflet d'autres possibles. On peut y exister différemment, sans les a priori de notre milieu et en rencontrant d'autres réalités et imaginaires qui permettent de voir les possibilités au-delà des limites géographiques de son milieu.

### Références

Humbert, R. (2017). *Un partenaire gagnant pour la jeunesse. Mémoire portant sur les consultations particulières dans le cadre du projet de loi n° 139*, Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec.

Office franco-québécois pour la jeunesse (2020, 22 octobre). *Conseils et astuces pour organiser un projet d'insertion franco-québécois*. <https://www.ofqj.org/conseils-et-astuces-pour-organiser-un-projet-dinsertion-franco-quebecois/>

Suis ton courant. (2021). Suis ton courant. [https://www.facebook.com/Suis-Ton-Courant-109507847620298/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/Suis-Ton-Courant-109507847620298/?ref=page_internal)

TVA CIMT/CHAU (2018, 8 décembre). Une tournée Ville et région. <https://cimtchau.ca/nouvelles/une-tournee-ville-et-region/>



Le comité organisateur du CIJ remercie les organisations qui ont soutenu cet événement : l'Observatoire Jeunes et Société (OJS), la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse (CRJ), les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et l'Office Franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

Le comité organisateur remercie également les membres du comité scientifique de la 2<sup>e</sup> édition du CIJ : Marco Alberio (UQAR), Stéphanie Atkin (INRS), Geneviève Fradette (LOJIQ), María Eugenia Longo (INRS), Emanuele Lucia (Université Milano-Bicocca), Stéphane Lesourd (PARJ) et Delphine Mercier (LEST-CNRS).

Enfin, les coordonnatrices de ce numéro remercient les membres du comité organisateur de la 2<sup>e</sup> édition du CIJ : Stéphanie Atkin (INRS), David Baril (USherbrooke), Johanna Cardona (INRS), Marie Dumollard (UdeM), Alicia Ibarra-Lemay (CRJ), Katherine Labrecque (INRS), Stéphane Lesourd (PAJR), Emanuele Lucia (Université Milano-Bicocca), Véronique Picard (CRJ) et Flavie Robert-Careau (CRJ).